



CHENIER

1897-1954

L'AVENIR DU NORD

HEBDOMADAIRE DÉVOUÉ AUX INTÉRÊTS DE SAINT-JÉRÔME ET DU DISTRICT

Fondateurs : Wilfrid Gascon et Jules-Edouard Prévost

1897-1954



LABELLE

Vol. 60 — No 46 — Saint-Jérôme, 16 décembre 1954

Directeur et Rédacteur en chef : LEO CADIEUX

Le numéro : 5 sous

MEMOIRE PRESENTE au CONSEIL MUNICIPAL

Visite de S. Excellence Mgr E. Frenette à St-Antoine-des-Laurentides



Mardi après-midi, le 7 décembre, Son Excellence Mgr Emilien Frenette, Evêque de St-Jérôme, rendait visite aux enfants des écoles de la paroisse St-Antoine-des-Laurentides, au sous-basement de l'église, où se tenait une Exposition Mariale. L'entrée de Son Excellence fut saluée par un tonnerre d'acclamations et d'applaudissements.

Après la visite des kiosques de l'Exposition, Mgr l'Evêque s'adressa aux enfants en leur disant d'abord sa satisfaction et ses félicitations pour le zèle, le dévouement et le bon goût dont ils avaient fait preuve dans l'élaboration de cette magnifique Exposition en l'honneur de la Ste-Vierge. Son Excellence fit remarquer que c'était sa première visite depuis son retour de Rome et Elle en profita pour dire quelques-unes des impressions de son voyage "ad limina". A la fin, Mgr l'Evêque fit descendre sur l'assistance la bénédiction apostolique. Visite brève mais réconfortante pour les enfants, les Instituteurs et Instituteuses et le Clergé de la paroisse de St-Antoine.



LES HOPITAUX EN TUTELLE

Les hôpitaux de la province de Québec sont sous la tutelle de l'Union Nationale. Le gouvernement Duplessis se fait voter par ses serviles créatures de l'Assemblée législative des mandats en blanc pour des milliers de dollars; ensuite, lorsqu'il distribue des octrois aux hôpitaux de la façon la plus arbitraire, il impose le choix de ses architectes et de ses entrepreneurs qui, à leur tour gonflent et engraisent la caisse électorale de l'Union Nationale.

L'autonomie des hôpitaux de la province n'est plus qu'un vain mot et il est fort regrettable que les autorités compétentes soient obligées de faire tant de courbettes pour obtenir les octrois qui leur sont dus.

SCANDALE DES SALAIRES AUX ENFANTS

L'an dernier, M. Georges Lapalme a révélé un scandale qui eût dû soulever l'indignation générale.

Il a prouvé comme deux et deux font quatre que dans le comté de Bonaventure, le ministre de la Voirie avait payé des salaires à des enfants de 5 ans, de 7 ans et de 12 ans; comme ces mineurs n'avaient pas le pouvoir légal d'endosser les chèques, il faut bien qu'il y ait eu quelqu'un qui forge leur signature, comme il faut également qu'il y ait eu des employés du ministère de la voirie qui se

(Suite à la page 5)

Considérations sur la vie canadienne

En marge de deux discours

(par Eugène L'HEUREUX)

A l'Assemblée législative, MM. Duplessis et Lapalme, ont prononcé, il y a quelque trois semaines, chacun leur premier discours de la session. La partie principale des deux pièces traitait naturellement de la grande question politique actuelle chez nous : les relations fédérales-provinciales.

Les deux chefs ont parlé à leur manière habituelle : M. Duplessis pirouettant d'une idée à l'autre volontairement superficiel comme toujours; M. Lapalme s'appliquant à aller au fond des choses, tout en évitant de provoquer un de ces débats spectaculaires susceptibles de compromettre le résultat attendu de la rencontre St-Laurent-Duplessis.

M. Lapalme a rappelé que l'autonomie provinciale n'est pas l'affaire d'un parti, mais de tout le monde, et que personne n'y est indifférent.

Il regrette que le refus, par le gouvernement de Québec, de signer avec Ottawa des accords concernant les relations fiscales, la toute trans-canadienne, l'aide aux Universités, l'habitation, le transport interprovincial et l'aide aux infirmes oblige le même gouvernement à instituer un impôt provincial sur le revenu.

Il regrette que le Québec, en ce moment, progresse beaucoup moins vite que l'Ontario. Il donne là-dessus des chiffres concluants. Il regrette que le différend actuel fasse manquer au Québec des occasions uniques de prendre la tête des provinces canadiennes.

Puis il formule quatre suggestions en vue de faciliter la solution du problème des relations fédérales-provinciales :

- 1 — la formation d'une commission parlementaire, pour étudier les problèmes posés par la constitution;
- 2 — des rencontres des porte-parole des gouvernements provinciaux, avant de traiter avec le gouvernement fédéral;
- 3 — une représentation de l'opposition parmi les députés québécois à la prochaine conférence fédérale-provinciale;
- 4 — la création d'un secrétariat interprovincial permanent, où les provinces pourraient poursuivre continuellement l'étude des problèmes constitutionnels.

Voilà des suggestions qui paraissent très sages et fort opportunes. M. Lapalme a terminé son discours, en disant qu'il ne veut pas susciter de luttes parlementaires stériles, en ce moment où tout le monde espère qu'enfin, la dispute cessera bientôt entre Québec et Ottawa pour le plus grand bien de la Province et du Pays.

Puis M. le Premier Ministre prit la parole.

(Suite à la page 5)

Les Chambres de Commerce, la Commission Industrielle et les Unions Ouvrières en délégation mardi le 14 décembre à l'Hôtel de Ville. — Réorganisation complète de la Commission Industrielle. — Construction de plancher industriel. — Demandes aux gouvernements Fédéral et Provincial.

Monsieur le Maire, Messieurs les Echevins.

MEMOIRE préparé conjointement par La Chambre de Commerce Senior, La Chambre de Commerce des Jeunes, La Commission Industrielle de la Cité de Saint-Jérôme et les Unions Ouvrières :

Les représentants des groupements ci-dessus, réunis en assemblée le 9 décembre 1954, exposent ce qui suit :

Après une étude attentive touchant la situation économique actuelle de Saint-Jérôme, il semble que cette situation est satisfaisante pour certaines catégories de

commerces et d'industries et malheureusement pour certaines autres.

Les renseignements obtenus de sources fiables nous indiquent qu'il y a environ 1800 personnes sans emploi actuellement à Saint-Jérôme; de ce nombre, environ 600 à 800 ne sont pas éligibles à recevoir une prestation d'assurance chômage; de plus, à l'occasion de la période d'hiver un nombre de 300 à 400 ouvriers travaillant dans le domaine de la construction sont mis à pied; il ressort donc de ces faits qu'une main d'œuvre considérable est actuellement disponible.

La population de Saint-Jérôme s'est accrue considérablement depuis les quinze dernières années; cette population qui était de 10,000 âmes environ en 1939 est passée à 25,000 âmes environ en 1954, et pourtant aucune nouvelle industrie importante n'est venue s'établir dans notre localité au cours de ces dernières années; il faut toutefois reconnaître que des industries moyennes et des petites industries ont ouvert leurs portes chez nous depuis quelques années et il nous fait plaisir de citer le nom de Laurentian Textile, Saint-Jérôme Industries, Les Usines d'Outillages Gauthier, Diva Shoe, National Heating, H. Tinsley & Co. Ltd., Robapharm (Canada) Ltd., Tower Co. Ltd., Bellani, Atkin, et autres semblables dont le nom nous échappe.

Il y a cependant un fait indéniable, c'est que lorsque nous avons eu du plancher à offrir à des industriels il s'est toujours trouvé une nouvelle industrie pour l'occuper et il nous est agréable de mentionner à titre d'exemples les industries suivantes :

1. — La Laurentian Textile qui ouvrait ses portes en 1940 pour occuper le plancher de l'entrepôt municipal construit alors par la Ville de Saint-Jérôme à la suite du règlement approuvé par les contribuables; il est bon de noter que cette compagnie a acheté cette bâtisse pour le même prix que celui déboursé par la Ville pour le construire;
2. — La Diva Shoe qui a immédiatement occupé le plancher de l'usine de M. Joseph Forget;
3. — La National Heating qui s'installait immédiatement dans les bâtisses du Camp Militaire;

Et plusieurs encore.

Malheureusement messieurs, depuis quelques années Saint-Jérôme a perdu l'opportunité de voir s'installer dans ses murs plusieurs industries et de très intéressantes industries parce que nous n'avions pas de plancher à leur offrir et qu'il nous soit permis de faire mention de ces industries installées dans d'autres centres de la Province et qui furent accueillies avec grand enthousiasme après avoir pensé un moment d'opérer dans notre Cité : fut tel le cas de Sylvania Electric, de Gamma Industries, Shelton Rubber Company Limited, les Usines Balteau et plusieurs autres encore.

Les nombreuses correspondances en filière tant dans les dossiers de la Commission Industrielle que dans ceux des Chambres de Commerce mentionnent le fait presque constant que les industriels s'informent s'il se trouve du plancher de disponible.

EN RESUME : les membres des

divers groupements réunis à la présente assemblée croient sincèrement :

1. — Que la situation géographique de Saint-Jérôme, comme le démontre si bien la publication du récent dépliant publicitaire sur notre Cité, se compare avantageusement avec toute autre ville ou région de la Province;
 2. — Que l'établissement des nouvelles industries dans notre Cité n'a pas été en proportion avec l'augmentation de la population depuis les quinze dernières années;
 3. — Que Saint-Jérôme n'a pas eu sa part dans l'établissement des nouvelles industries dans la Pro-
- (Suite à la page 5)

Nouveau Président



M. RODOLPHE ROY, courtier en assurances, bien connu à St-Jérôme vient d'être élu président de la Légion Canadienne de St-Jérôme en remplacement de M. Claude Michaud dont le terme d'office était terminé. Félicitations.

Miss Kinetite tirée vendredi

C'est vendredi, le 17 décembre 1954, que Miss Kinetite, habillée en 1900, sera tirée au Théâtre Rex, vers 9 heures.

Qui gagnera cette jolie coupeuse de 100 beaux dollars neuf ? Tentez votre chance, vous pouvez encore vous procurer des billets au Théâtre Rex jusqu'au soir du 17 décembre.

Les profits de ce tirage sont versés aux fonds du Club Kinetite de Saint-Jérôme pour l'aider à continuer ses œuvres de bienfaisance.

La Croix-Rouge à l'oeuvre

La Croix-Rouge, une fois de plus, est venue au secours des sinistrés du feu désastreux qui a eu lieu dans la nuit du 12 au 13 décembre dernier, au Canton Café.

En effet, cette société a secouru et apporté de l'aide et des vêtements aux familles suivantes : monsieur et madame Louis Chailfoux et leurs quatre enfants, monsieur et madame Magloire Michaud et leurs trois enfants, monsieur et madame Omer Langevin et madame Dupré.

L'oeuvre humanitaire de la Croix-Rouge ne cesse jamais !

M. ROLAND BOCK



Les journaux ont récemment annoncé la nomination de M. Roland Bock comme directeur de la Banque Provinciale.

C'est une nouvelle qui rejouit ses nombreux amis du comté de Terrebonne et particulièrement ceux de Saint-Jérôme; c'est en quelque sorte chez nous, avec The Eagle Lumber Co. de 1917 à 1920, que M. Roland Bock apprit les éléments du commerce et de l'industrie du bois. Les qualités qu'il manifestait déjà, amour de l'étude et du travail, loyauté et probité, lui ont permis de connaître des succès sans cesse grandissants qui le classent aujourd'hui parmi les hommes d'affaires les plus importants de la région.

(Suite à la page 5)

DIMANCHE, LE 19 DECEMBRE LA PARADE DU PERE NOEL,

Organisée par le Club Kinsmen, plus de 3,000 sacs de bonbons distribués par le Père Noël. — Distributions de jouets, friandises, vêtements à nos familles pauvres à la Salle du Marché.

Dimanche prochain le 19 décembre dans l'après-midi le Père Noël ainsi que sa suite défilera dans les rues de Saint-Jérôme distribuant tout le long du parcours plus de 3,000 sacs de bonbons et se rendra à la Salle du Marché où avec la collaboration des membres du Club Kinsmen de notre ville, il procédera à la distribution de bonbons et de friandises diverses, paniers de Noël, vêtements etc. à nos familles les moins fortunées.

C'est la quatrième année consécutive que le club Kinsmen de Saint-Jérôme organise une telle manifestation de charité à l'occasion de Noël.

C'est grâce à la générosité de

Confiez-le à un homme occupé

Par Léo Cadieux

Ne laissez dire à personne que vous êtes un homme arrivé. Cette expression impliquera que, du moins pour le public, vos affaires étant définitivement établies, vous êtes désormais assis, qu vous ne risquez plus rien, que votre attitude est celle d'un dilettante épaississant à la taille, dont le seul souci majeur n'est plus que de varier ses distractions. C'est une opinion le plus souvent fautive et injuste. Vous semblez tel, peut-être, mais c'est qu'une longue discipline vous a rendu alerte sans trop le paraître, que vous dominez votre matière sans effort évident, qu'une longue expérience, acquise à force d'erreurs répétées, vous a donné une dextérité dont vous ne vous rendez pas compte vous-même très souvent. Mais, si vous avez tendance à devenir vraiment un assis, ne laissez pas l'ankylose gagner votre esprit et vos membres. Restez actif dans les avenues de service que la société moderne offre à toutes les sortes de compétences. Et souvenez-vous, en ce qui concerne vos affaires mêmes, que la propriété comme la paix est un bien qu'il faut défendre sans cesse et quelquefois reconquérir.

Le gros public croit à l'immuabilité de certaines entreprises. Il ne lui vient pas à l'esprit de songer qu'elles ne semblent telles que parce que, chaque jour, un cerveau entraîné s'applique à en diriger les destinées. Il affecte de croire en même temps que les dirigeants de ces entreprises ne recherchent plus que les honneurs, la notoriété et les distractions faciles. La vérité est tout autre. Et dans Saint-Jérôme en particulier, ce sont, hélas ! toujours les mêmes qui acceptent les charges gratuites et bénévoles, qui consentent à consacrer d'innombrables heures à préparer et à mettre en marche les entreprises de charité ou d'entraide sociale qui se succèdent sans interruption.

Je songe que, depuis un an, des personnes de ma connaissance ont participé à trois longues campagnes de souscriptions publiques pour des œuvres d'entraide sociale. Et sans doute, de ces quelques personnes, on a dit qu'elles étaient arrivées, qu'elles n'avaient rien d'autre à faire. Or, c'est tout le contraire. Ces personnes dont je parle, et dont on voit encore les noms dans les compte-rendus de la Campagne de Sainte-Justine, sont très prises par leurs affaires. Elles ont, comme chacun de nous, des obligations de famille, des projets personnels qu'elles désirent entreprendre ou poursuivre plus à fond. Si leurs affaires ne semblent pas souffrir de ces distractions répétées, c'est que ces personnes y mettent chaque soir des heures supplémentaires pour remplacer celles perdues le jour au bénéfice de la charité. Soyons donc justes envers elles et reconnaissons leur altruisme. Sur-tout, ne les soupçonnons pas, pour excuser notre propre indifférence, de ne rechercher dans toute cette activité que les honneurs faciles. Le mot honneur a ici un sens pour le moins incomplet. Et quant à la prétendue facilité, c'est une profonde erreur. Ces campagnes demandent énormément de temps et d'énergie. Elles sont épuisantes parce qu'elles s'ajoutent au travail régulier de chacun. Elles détruisent tout l'ordre nécessaire d'une vie d'homme sérieux, soulèvent des problèmes toujours nouveaux et taxent l'ingéniosité ou l'industrie des organisateurs.

Nous, les sollicités, nous nous contentons de grogner le plus souvent en apportant notre souscription qu'il a fallu nous demander et venir chercher chez nous. Nous sommes injustes par inconscience. Quelque détestable qu'il soit de se départir de son argent, nous devrions au moins reconnaître le dévouement des organisateurs de ces campagnes et leur faciliter la tâche en les accueillant agréablement, quelle que soit la part que nous voulions leur attribuer. Soyons leur surtout reconnaissants parce qu'ils veulent bien se mettre sans cesse de l'avant et se substituer à nous qui avons trouvé tant de fortes raisons pour rester chez nous.



CAMPAGNE DE PUBLICITE

"Des centaines de milliers de dollars seront investis dans la publicité en 1955 pour placer sur nos marchés domestiques nos surplus de produits laitiers" a annoncé aujourd'hui le Dr Henri C. Bois, président de la Section française de la Fédération Canadienne des Producteurs de lait, au terme d'une conférence avec des experts en publicité.

Il a révélé que l'organisation

(Suite à la page 5)

LA PARADE DU PERE NOEL

Dimanche, 19 décembre à 2.30 P.M.

PRESENTEE PAR

LE CLUB KINSMEN DE ST-JEROME ET LES KINETTES

Départ de Saint-Antoine-des-Laurentides. Parcours : Rue Labelle vers le nord jusqu'à Vallancourt, retour sur la rue Saint-Georges jusqu'à la salle du marché.

Distribution par le Père Noël de plus de 3,000 sacs de bonbons à tous les enfants présents à la parade. Distribution de jouets, vêtements, nourriture, aux familles moins privilégiées de Saint-Jérôme, à la salle du marché.

Grâce à la générosité de la population de Saint-Jérôme durant l'année

L'AVENIR DU NORD
JOURNAL HEBDOMADAIRE
PUBLIÉ À SAINT-JÉRÔME, Cte Terrebonne
Fondé en 1897

Autorisé comme envoi postal de deuxième classe, ministère des Postes, Ottawa.

L'AVENIR DU NORD est publié par "L'Avenir du Nord Ltée" et imprimé aux ateliers de l'Imprimerie St-Jérôme Inc., 303, ave Parent, Saint-Jérôme, Qué.

Président : Me J.-Marc Vermette, n.p., directeur politique.
Vice-président : Arthur Gohier, Saint-Jérôme.
Trésorier : Roland Bock, industriel, Montréal.
Secrétaire : Me Gérard Vermette, notaire, St-Jauvier.

Directeur et rédacteur en chef : Léo Cadieux.
Publiciste et gérant : Georges Dunnigan.
Comptable : Gérald Cyr.
Chroniqueur sportif : Gaston Laporte

Rôle important des "REVEURS SALARIES" à la Bell Tel.

Un appareil qui répond automatiquement au téléphone et prend vos communications quand vous êtes absent, un autre qui "entend" les chiffres de 0 à 9 et appelle un abonné quand on lui donne le numéro à haute voix figurent au nombre des dispositifs que les "réveurs salariés" des laboratoires du Bell Telephone System ont inventés ou sont en train de mettre au point. lit-on dans le numéro de décembre de Sélection du Reader's Digest.

La tâche de ces chercheurs — 230 ingénieurs, physiciens et mathématiciens — est de prévoir les progrès de la science et d'échafauder des projets en conséquence. Ils envisagent même le jour de la transmission simultanée d'une communication téléphonique et d'images télévisées — le "télévisiphone", grâce auquel on verrait la personne avec laquelle on parle sur le fil. Un autre de leurs projets est une machine à traduire électronique.

Selon l'article de Sélection, ces "précurseurs scientifiques" commencèrent, dès 1926, à tâtonner dans la voie de la télévision. Ils étaient certains que la télévision était appelée à prendre un jour un essor considérable et qu'il faudrait alors acheminer les images et les sons sur les réseaux téléphoniques. Lorsque la télévision prit enfin son vrai départ, les compagnies de téléphone étaient prêtes à louer aux stations d'émission les câbles coaxiaux et les tours de relais hertziens qui transmettent aujourd'hui la télévision aux Etats-Unis et au Canada.

Il y a plus de 40 ans, les ingénieurs de la Bell prédisaient avec

une extraordinaire clairvoyance ce qui se passerait dans le domaine du téléphone. Ils eurent l'audace d'envisager le jour où chaque foyer aurait son téléphone. "Si nous ne trouvons pas le moyen de faire composer le numéro par l'abonné lui-même, dirent-ils, le système tout entier finira par s'effondrer. Il sera impossible de recruter assez d'opérateurs pour le faire fonctionner". Et il est vrai que si l'on ne s'était pas agrippé sur le téléphone automatique, les compagnies de téléphone nord-américaines auraient besoin de 1,500,000 opératrices au lieu de 250,000.

Dans plusieurs villes nord-américaines on a déjà installé les communications interurbaines automatiques. On projette de les étendre à tout le continent.

Le Canada, souligne Sélection, vient au troisième rang, après les Etats-Unis et la Suède, pour le nombre de téléphones par millier d'habitants. Et les Canadiens sont les gens les plus bavards du monde. Un Canadien fait en moyenne 388 appels téléphoniques par an, soit six de plus que son voisin américain.

Il existe au Canada sept grands réseaux téléphoniques : tout d'abord celui de la Compagnie de téléphone Bell du Canada, qui dessert presque les deux tiers des abonnés canadiens et qui n'opère que dans les provinces de Québec et d'Ontario. Viennent ensuite la British Columbia Telephone Company et la Manitoba Telephone System. Il convient d'ajouter aux principaux réseaux 2,093 compagnies de moindre importance, dont certaines ne desservent qu'une cen-

NOUVELLE LIBRAIRIE A SAINT-JEROME, à partir du 17 décembre

LIBRAIRIE NOTRE-DAME

251, RUE PARENT
(derrière l'Evêché de Saint-Jérôme)

Librairie tenue par les **Oblates Missionnaires de l'Immaculée** pour diffuser la saine littérature dans nos familles et auprès de l'enfance et de la jeunesse, pour venir en aide aux oeuvres qui leur sont confiées : soin gratuit des malades à domicile, visite des foyers pauvres, protection de la jeune fille, éducation des enfants, propagande religieuse et culturelle.

- * Livres de formation chrétienne et culturelle (en stock ou sur demande)
- * Illustrés récréatifs et instructifs pour les jeunes.
- * Revues, journaux, etc.
- * Objets de piété : chapelets, médailles, images, statues.
- * Articles de classe ou de bureau
- * Souhaits et cadeaux de Fêtes.

lien Frenette donna une allocution pleine de feu sur la nécessité de l'apostolat des jocistes dans le milieu ouvrier. Son Excellence a redit sa grande confiance en la J.O.C. et son grand désir de voir un très grand nombre de jeunes militants dans les rangs de l'Action Catholique. Il y eut ensuite engagement des militants, bénédiction et remise des insignes par Son Excellence lui-même.

Salut du T. Saint-Sacrement.

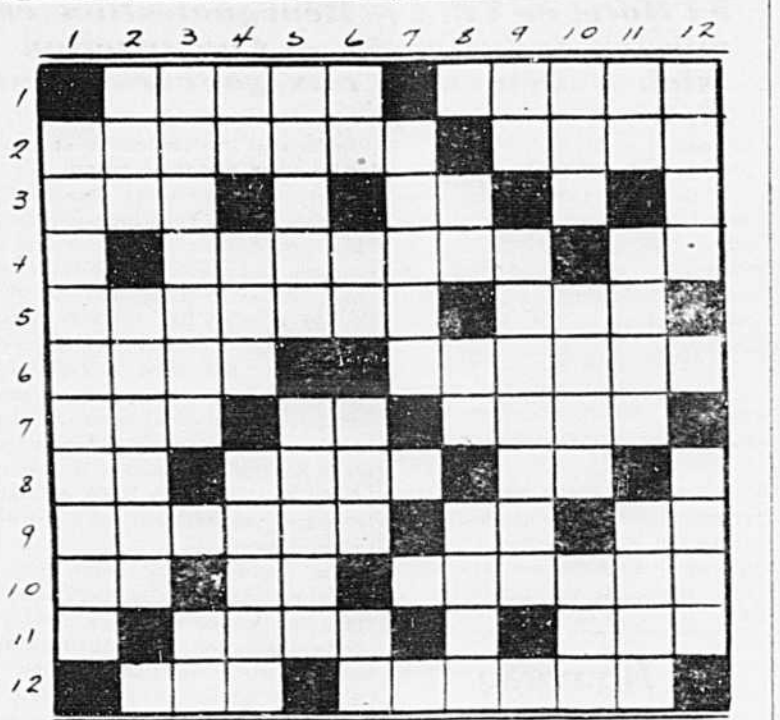
Un buffet froid attendait les quelque 50 invités, au local de la J.O.C. dont : MM. les abbés J. Lépine, chancelier, R. Guindon, confesseur de l'avant-midi, J. Gincé de Mont-Rolland, C.-E. Léveillé, aumônier diocésain, il est en même temps l'aumônier de la section, nous le félicitons pour avoir mis sur pied la section féminine de la cathédrale qui promet beaucoup.

NOUVELLES DIRIGEANTES :
Pour la section cathédrale : Miles M. Marthe Richer, président, Jacqueline Archambault, secrétaire, Mariette Gohier, trésorière et Lise Juteau, resp. Jeune-Joc. A Ste-Thérèse : Mlle Gertrude Venne, resp. de la Jeune-Joc.

Félicitations à toutes ces nouvelles dirigeantes.

Le comité diocésain J.O.C.F. de Saint-Jérôme.

MOTS-CROISES HEBDOMADAIRES



- #### TRENTE-DEUXIEME PROBLEME
- Horizontalement**
- 1 - Viscères doubles — Boisson faite avec du jus de pomme.
 - 2 - Pièce de métal frappée par l'autorité souveraine pour servir aux échanges — En droit.
 - 3 - Oignon à odeur très forte — Deux consonnes dentales.
 - 4 - Rendre ivre — Note de la gamme.
 - 5 - Buvette — Première femme.
 - 6 - Poussée violente d'un groupe de personnes ensemble — Nom du paysan russe.
 - 7 - La plus belle saison — Adjectif possessif — Métis canadien qui souleva les peuplades de l'Ouest canadien contre le gouvernement central.
 - 8 - Abr. de senior — Liqueurs faites avec du jus de raisin. — Deux lettres qui servaient à désigner l'élite dans les armées allemandes.
 - 9 - Certitude qui empêche de se tromper — Pronom personnel — Adjectif possessif.
 - 10 - Diphtongue — Pronom personnel — Sujet à la mort.
 - 11 - Finesse — Emotionné.
 - 12 - Aspect — Os mobile placé en avant du genou.
- Verticalement**
- 1 - La première d'une entreprise, femme qui a de la tête, de l'intelligence.
 - 4 - Souverain — Le prochain.
 - 3 - Otée, soustraite — Petit ruisseau.
- MANIERES NI**
- | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| B | A | R | I | L | U | T | I | L | E |
| E | N | T | R | A | S | S | E | R | A |
| S | E | S | O | S | E | R | F | O | |
| A | G | E | P | I | S | O | U | M | |
| C | E | T | T | E | O | U | S | E | |
| E | S | O | U | T | R | A | G | E | |
| S | P | U | E | N | T | E | T | E | |
| E | R | R | E | I | R | S | E | C | |
| O | S | E | S | E | G | S | R | A | |
| I | S | S | U | S | R | O | I | R | |
| E | T | U | E | M | I | R | A | T | |

Vous recevrez incessamment

votre nouvel ANNUAIRE TÉLÉPHONIQUE

et votre

Carnet Bleu

DE NUMÉROS DE TÉLÉPHONE

On fait actuellement la livraison du nouvel annuaire téléphonique de ST-JEROME. Il contient plusieurs numéros nouveaux ou modifiés dans Arundel, Brownsburg, Labelle, Lachute, L'Annonciation, Morin Heights, Nominique, Ste-Adèle, Ste-Agathe, St. Andrews Est, St-Jérôme, St-Jovite, Ste-Marguerite, St-Sauveur, Ste-Scholastique, Shawbridge et Val Barrette. Dès que vous recevrez votre exemplaire, ne manquez pas de détruire votre vieil annuaire.

AVEC VOTRE NOUVEL ANNUAIRE, nous vous remettons un Carnet Bleu de numéros de téléphone — pour vous aider à bénéficier d'un service plus efficace et plus rapide. Vous pourrez y inscrire les numéros dont vous avez besoin de temps à autre pour fins d'appels interurbains et locaux. Tenez ce carnet à proximité de votre téléphone pour le consulter rapidement.

Le gérant, L.W. BALL

Prenez note de tous les numéros interurbains dont vous pourrez avoir besoin à nouveau... SI VOUS DONNEZ LE NUMÉRO, vous obtiendrez votre communication interurbaine beaucoup plus vite.

LA COMPAGNIE DE TÉLÉPHONE BELL DU CANADA

MARCHANDISE LEGEREMENT ENDOMMAGEE

par L'EAU et la FUMÉE

VENTE DE FEU

\$150,000.00 DE MARCHANDISES

TOUT DOIT ETRE VENDU POUR NOUS PERMETTRE DE RECONSTRUIRE

VENEZ EN FOULE AU BAZAR ST-JEROME

AUBAINES SENSATIONNELLES

MAINTENANT ouvert

Venez dès le premier jour Meilleurs choix

.....

Epargnez sur votre budget de cadeaux pour les Fêtes

.....

340, St-Georges
Tél. : 4398
CIE LTEE

Location et Vente
"Remington
Rand"
— Réparation —
BIJOUTERIE BENOIT ENRG.
285, rue St-Georges
Tél. : 3459

L'AVENIR DU NORD
LE PLUS ANCIEN HEBDOMADAIRE DES LAURENTIDES
Publié à Saint-Jérôme
Soutenons nos industries, elles sont un gage de prospérité de notre vaillante population ouvrière.

Bureau : Tél. 3576
Arthur Trudel
Tél. 3807
MAISON HERVE TRUDEL
Directeur de funérailles
Ambulance
2 SALONS A ST-JEROME
136 Labelle, 419 Labelle,
Tél. 9235, Tél. 3802
(Ind.)

Jeudi, 16 décembre 1954
D'UN JEUDI à l'autre...
CE QUE VOTRE NOTAIRE PEUT FAIRE POUR VOUS
Par les diverses fonctions qu'il exerce, le notaire est intimement lié à la vie de famille et de la société.
Lors du mariage comme à la mort, il est là, et pas un contrat, pas un acte qui vaille, pas un testament "bien au point" pas un règlement d'affaire ne se font sans lui.
LE CONTRAT DE MARIAGE :
Le contrat de mariage doit toujours être fait avant la célébration du mariage.
Le mariage sans contrat peut présenter soit des inconvénients, soit des risques d'injustice.
C'est le notaire seul qui peut vous conseiller comme il se doit. Le contrat de mariage aussi peut prêter à des injustices au sein même de la famille. Le notaire est le meilleur juge de la situation, pour vous indiquer ce qui vous convient le mieux, ou de la communauté de biens ou de la communauté mitigée, ou de la séparation de biens.
LE PLACEMENT HYPOTHECAIRE :
Que vous soyez prêteur ou emprunteur, le notaire est encore celui qui peut le mieux vous guider dans les modalités de la convention, en même temps que vous assurer le rang hypothécaire désiré, et la qualité indiscutable du titre.
A son étude se centralisent les disponibilités de capitaux, et les demandes d'emprunt, de façon que toutes les parties y trouvent leur compte, soit comme placement, soit comme consolidation de dette.
LE MARCHÉ IMMOBILIER :
On peut en dire autant du marché immobilier. L'étude du notaire offre tous les avantages d'une bourse de courtage, d'un comptoir d'échange ou tout s'organise, se finance, et se stabilise, qu'il y a lieu d'acquiescer ou de vendre.
L'EXAMEN DES TITRES :
La clé de voûte de tout l'édifice qu'il s'agit d'un achat ou d'un placement, c'est l'examen des titres de l'immeuble à acquérir, ou devant servir de gage. Toutes les complications du droit civil résultant de la capacité des personnes, des droits matrimoniaux, de la filiation et de l'hérédité surgissent ou peuvent surgir à tout instant dans la suite des mutations par lesquelles un même immeuble peut passer.
Or ces examens sont du ressort immédiat du notaire qui en est le spécialiste attitré, parce qu'ils sont l'objet de son travail, de ses attentions de tous les jours.
Par un examen judicieux des titres, grâce à ses connaissances juridiques et à sa formation professionnelle, le notaire est à même de découvrir les déficiences du droit de propriété, de même que les charges équivoques, non apparentes, ou non radiées.
L'intérêt vital de l'acquéreur comme du prêteur est de pouvoir compter sur un titre parfait en tout point, ce dont le notaire peut l'assurer en connaissance de cause.
LES QUITTANCES :
L'absence de quittance est toujours une source d'ennuis dans l'état hypothécaire des immeubles.
Trop de gens ne s'inquiètent pas d'obtenir la quittance des créanciers qu'ils ont payés et rédigés, et de faire enregistrer ces quittances. Ne manquez pas de voir votre notaire à ce sujet.
EXPLOITATION SOCIÉTÉ RADIO-CANADA
Ottawa, le 7 décembre. — Le coût d'exploitation du système public de télévision du Canada, y compris le coût d'un service national de programmes aux stations privées affiliées, s'est établi à \$7,364,000 pour l'exercice fiscal qui a pris fin le 31 mars. Des précisions à ce sujet nous sont données aujourd'hui par un communiqué de la Société Radio-Canada qui souligne que \$1,800,000, soit 25% de ce total, ont été versés en cachets aux artistes.
Les revenus de la télévision se sont chiffrés par un peu plus de \$13,000,000, laissant un surplus net de \$5,283,000 après provision pour dépréciation et déduction. Le surplus s'appliquera au financement d'entreprises au compte de capital déjà en voie de réalisation.
Les revenus de la télévision pour l'an dernier ont été relativement élevés; ils indiquent d'une manière évidente le vif intérêt que portent les Canadiens à cette invention, comme en fait foi, d'ailleurs, le très grand nombre de postes récepteurs vendus durant l'année. Le rapport annuel de la Société ajoute cependant : "On ne peut s'attendre toutefois que le revenu ainsi obtenu aille croissant; il est probable qu'il baissera dans l'avenir. Mais en même temps, les frais d'exploitation suivront une courbe fortement ascendante à mesure que le réseau franchira le pays et que les émissions se feront plus nombreuses".
SERVICE DE RADIO-CANADA
Le service de radio a consacré 52% de son temps de réseau à la musique et 48% au parlé. La musique se répartissait comme suit : 5055 heures de musique légère, 1601 heures de musique classique, 1221 heures de musique de danse, 1055 heures de semi-classique, 904 heures de variétés musicales, 491 heures de musique symphonique, 313 heures d'opéra, 296 heures de musique de folklore, 225 heures de musique religieuse et 198 heures de musique militaire.
Les émissions parlées comprenaient 2903 heures de nouvelles, 2359 heures de théâtre et d'émissions spéciales, 1462 heures de causeries, 1107 heures sur l'agriculture, 632 heures d'émissions d'intérêt féminin, 571 heures de sport, 547 heures d'émissions religieuses, 540 heures d'émissions éducatives, 511 heures consacrées aux enfants et 31 heures de prose et de poésie.
Radio-Canada avait réalisé dans ses studios 89% des émissions présentées à ses réseaux Trans-Canada, Français et Dominion; seulement 9.4% des émissions venaient des États-Unis, de la BBC et de la France. Les stations privées ont fourni 1.6% des émissions de réseau. Les émissions du Service international atteignent une moyenne de 116 heures de diffusion par semaine.
"Les informations et les commentaires, ajoute le rapport, ont continué de tenir une place prépondérante dans les émissions du Service international, de même que les émissions destinées à faire mieux connaître le Canada et les Canadiens à l'étranger. On a souligné, toute l'année, l'effort tenté par le Canada, de concert avec les autres puissances de l'Ouest, pour conserver la paix mondiale. Les Canadiens établis à l'étranger, en particulier les membres des services armés, ont encore trouvé dans les émissions du Service international un excellent moyen de se tenir en communication avec la mère-patrie."

6,200 copies de l'annuaire "BELL" distribuées à St-Jérôme
Tous les abonnés de la Compagnie de Téléphone Bell à St-Jérôme reçoivent un petit cadeau en même temps que le nouvel annuaire qui leur est distribué cette semaine par courrier; il s'agit d'un carnet bleu de numéros de téléphone.
Les abonnés peuvent utiliser le carnet bleu pour compiler une liste commode des adresses et des numéros de téléphone de leurs concitoyens et des personnes de l'extérieur qu'ils appellent fréquemment, à déclarer M. L.-W. Ball, gérant local de la compagnie Bell.
"Si un usager du téléphone indique le numéro à la téléphoniste quand il loge un appel interurbain, il peut atteindre le téléphone de l'endroit éloigné jusqu'à deux fois plus vite que s'il donnait seulement le nom et l'adresse de la personne à laquelle il veut parler", a déclaré M. Ball. "En se servant du carnet pour inscrire les numéros des abonnés locaux qui obtiennent le téléphone ou dont les numéros sont changés après la publication de l'annuaire, l'usager du téléphone peut éviter des appels superflus au service de l'information quand il veut loger des appels locaux. A propos, des exemplaires en petit format du carnet bleu sont disponibles à notre bureau local".
Le nombre accru des annuaires distribués cette année par la compagnie Bell indique l'expansion industrielle, commerciale et domiciliaire qu'a prise le territoire desservi par l'annuaire. Cette année, on distribue 20,720 exemplaires, comparativement à 19,610 il y a un an. A St-Jérôme seulement, 6,200 copies sont distribuées cette année, comparativement à 5,900 l'an dernier.
L'annuaire indique 8,120 inscriptions nouvelles et modifiées, a déclaré M. Ball. A cause de ces changements, le gérant a conseillé aux abonnés de se départir de l'ancien volume dès l'arrivée du nouveau.
En plus de St-Jérôme, l'annuaire des Laurentides est également distribué à Lachute, Ste-Agathe, St-Jovite, St-Sauveur et le territoire environnant.

LA POLITIQUE PROVINCIALE
STATUS LEGAL DE LA FEMME MARIEE
Me Lionel Ross, député libéral de Verdun à la Législature québécoise a obtenu, en Chambre, la semaine dernière, la passage d'une loi destinée à faire disparaître du Code civil les injustices criantes qui affectent la femme mariée dans la province de Québec, et qui en faisait une mineure et une personne frappée d'incapacité juridique. Le projet de loi de M. Ross supprimait l'incapacité générale qui transformait la femme mariée en mineure.
La loi présentée par Me Lionel Ross fait disparaître également l'injustice criante faite à la femme mariée par l'article du Code civil régissant l'adultère. En effet, il ne sera plus nécessaire que la concubine habite sous le logis familial pour que la femme légitime ait le droit d'invoquer l'adultère et puisse obtenir une séparation de corps. Le seul énoncé de l'article ainsi supprimé indique l'odieux, le ridicule et le démodé d'une telle législation.
On se demande comment des générations peuvent tolérer dans les lois qui les régissent des dispositions dont l'injustice morale égale la stupidité. Il faut en savoir gré au député de Verdun, Me Lionel Ross, qui à chaque session depuis de nombreuses années, revient à la charge et demande à l'Assemblée législative de faire disparaître ces injustices consacrées par notre Code civil.
Ainsi, après avoir fait disparaître l'inégalité au point de vue politique en accordant le droit de vote aux femmes, c'est encore le parti libéral qui réussit, même en étant dans l'Opposition, à donner l'égalité juridique.
Taux d'électricité plus élevés dans les campagnes
Au cours du débat sur l'électrification rurale, l'Opposition a présenté un amendement destiné à réduire les taux payés par les cultivateurs qui ont l'électricité en vertu de la loi de l'électrification rurale.
C'est le Dr Gérard Lemieux, député de Wolfe, qui proposa ce très important amendement dont voici la teneur :
"Que la motion en discussion soit amendée en remplaçant tous les mots après le mot "soit" par les suivants : "Renvoyer de nouveau au comité plénier avec instructions de l'amender de façon à ce que le dit bill contienne une provision spéciale décrétant que les arguments votés devront servir à diminuer les taux d'électricité actuellement payés par les membres des coopératives d'électricité de la province de Québec".
Ainsi, le parti libéral provincial veut favoriser des mêmes taux que la ville les cultivateurs qui sont membres des coopératives d'électricité. Le gouvernement de la province vote, encore cette année, un montant de 5 millions de dollars qui sera mis à la disposition de la Commission de l'électrification rurale. Or, actuellement, il y a un montant de sept millions de dollars voté lors des dernières sessions, qui n'a pas été employé pour la construction de lignes. L'Opposition a cru que le 5 millions voté cette année devrait servir à réduire les taux d'électricité payés par les cultivateurs, membres de coopératives d'électricité.
C'est Me Raymond Bélanger, le brillant député de Lévis, qui a souligné en Chambre l'injustice faite aux cultivateurs qui sont obligés de payer des taux beaucoup plus élevés d'électricité que ceux qui réclament les compagnies. "Ce

Recommandations du Chef Raoul Latour
M. A.-Raoul Latour, Directeur du service de Police de la Cité de Saint-Jérôme, appuyant la campagne spéciale de sécurité routière lancée par la Ligue de Sécurité de la province de Québec, durant la période des fêtes, a aujourd'hui donné l'avertissement suivant à tous ses concitoyens qui participeront aux traditionnelles réceptions de Noël et du jour de l'an :
"Ne vous servez pas de votre voiture si vous ne voulez pas courir le risque de perdre la vie dans un accident d'auto. Autant que possible, prenez l'autobus ou un taxi pour vous rendre aux réceptions et pour en revenir — surtout pour le voyage de retour. Les quelques sous qu'il vous en coûtera constituent de l'assurance-vie bon marché".
"Si vous devez conduire pour rentrer chez vous après les réceptions, prenez du café comme dernier "coup" au lieu d'un dernier verre de boisson alcoolique qui fait souvent dépasser la mesure. Cela peut vous sauver la vie ou épargner celle d'un autre automobiliste ou d'un piéton".
Le Directeur de Police M. A.-Raoul Latour, met aussi les automobilistes en garde contre les excès de vitesse et leur conseille de s'en tenir à 20 milles à l'heure en ville et à 35 milles à l'heure sur la grande route. Il donne ce conseil amical à tous ceux et à toutes celles qui recevront pendant les fêtes.
"Empêchez tout invité qui ne semble pas parfaitement en état de conduire, de mettre la main sur un volant. Ne le laissez pas partir tant qu'il ne sera pas sobre, même si vous devez le garder chez vous toute la nuit. Protégez vos invités en passant des boissons alcooliques avec prudence et modération, et en leur servant une ou deux tasses de café noir et fort avant leur départ".

EN ATTENDANT LA "VERTE"
Bientôt Noël. Petits enfants qui serez heureux, comblés par des parents qui vous aiment, sachez qu'il y a dans le monde des milliers de petits qui n'auront rien, seront seuls et pleureront sans doute des larmes amères. Ne voudriez-vous pas qu'ils aient du bonheur ce jour-là ? Alors demandez à vos parents la permission de mettre, la veille de Noël, trois Bas dans la cheminée. Deux pour vous, comme d'habitude, et un pour un petit pauvre. Et portez bien vite ce que vous aurez ainsi reçu à un petit malheureux que vous connaissez sans doute. Vous connaîtrez alors, le bonheur qu'il y a de donner.
Les Américains font mieux en nourrissant les Berlinois de l'Est; c'est la meilleure espèce de munitions pour triompher d'ennemis possibles. C'est infiniment mieux que de brûler des montagnes de blé, de café, de fruits, etc., ou de payer pour moins semer de bonne paille, ou encore de prier le ciel d'envoyer des sauterelles, sécheresse ou inondation pour ruiner la récolte probable, vu que les dernières nous restent encore sur les bras, sur le cœur. D'exagérés prévoyants à la Malthus redoutent les grosses familles et limitent le nombre d'enfants, par crainte que la terre ne suffise pas à les nourrir. Mais quittez ce souci; la preuve est faite que le sol immense peut produire dix fois plus.
On abolirait, prochainement, le paiement du stationnement aux parcomètres le dimanche et après neuf heures du soir. C'est une sage décision du conseil, étant donné que le stationnement le dimanche et le soir ne nuit pas au commerce. On placerait des parcomètres rue Parent, côté sud, de St-Georges à De Villemeure.
Pour réussir en affaires, il faut prendre les moyens. C'est ce que fait M. Roger Leblanc, vendeur des automobiles Chevrolet et Oldsmobile. Pour activer son commerce de vente de gasoline et attirer la clientèle, M. Leblanc fera tirer une Chevrolet 1955 parmi ceux qui achèteront de la Gasoline à ses postes d'essence TEXACO à St-Antoine des Laurentides et SHELL à St-Jérôme. A chaque visite, on vous remettra un coupon vous donnant droit de participer à ce grand tirage, lequel aura lieu probablement à la fin de l'été 1955.
M. Jean-Paul Noël, député libéral de Montréal-Jeann-Mance à l'Assemblée législative, a déclaré la semaine dernière que le gouvernement de l'Union Nationale n'était pas parvenu à atténuer le chômage bien que des millions de dollars aient été perçus à cette fin précise. S'adressant aux membres de l'Association libérale de Montréal, il a déclaré : Depuis 1944, le gouvernement de l'Union Nationale a perçu plus de \$15,000,000, en taxes qui étaient destinées à remédier au chômage. Le gouvernement, a dit M. Noël, a recueilli cette somme grâce à une taxe spéciale sur l'alcool, et la loi stipule que cet argent doit servir à obvier au chômage. L'argent a été perçu mais n'a jamais été dépensé, du moins pas pour les fins prévues.
Le spectre de la Mort s'agitte dans les rues et sur les routes au cours du mois de décembre. En ce mois où la joie, la gaieté et la bonne humeur devraient régner dans tous les foyers, des milliers de Canadiens perdent la vie ou subissent de graves blessures. Et la plupart de ces accidents ne sont pas causés par la glace ou la neige, ou encore des déficiences d'ordre mécanique, mais bien par la faiblesse humaine, surtout par la tendance qu'ont les gens à consommer trop de boissons alcooliques. Le remède est aussi facile à trouver que la cause. Si vous buvez trop, gardez-vous bien de conduire une auto. Et si vous buvez même modérément, ne prenez pas de chance.
Le père Noël va probablement passer à St-Jérôme de la part de la Commission Scolaire. Il nous apporterait un augmentation de trente à quarante cents en taxes. L'éducation des enfants est l'affaire de tous. Quand on n'a pas le bonheur d'avoir des enfants on se console en contribuant à l'éducation des enfants du voisin... c'est comme ça... C'est de l'argent bien placé. Il faut bâtir d'autres écoles et s'assurer des services de professeurs nombreux. Cela justifie le geste de la Commission Scolaire.
A partir du 1er janvier, les bancs, à la Cathédrale ne seront plus vendus. Ceci, dans le but de permettre à un plus grand nombre de fidèles d'assister à la Grand'Messe, office principal de la paroisse. Qu'on profite de cette opportunité pour combler les désirs de notre Evêque en assistant nombreux à la Grand'Messe.
Les courtiers d'assurance de St-Jérôme qui sont bien dévoués aux intérêts de la Cité sont à négocier avec les autorités de notre Hôpital en vue d'obtenir le contrat d'assurance pour cette imposante bâtisse. Il semble que les courtiers de St-Jérôme n'aient aucune difficulté à l'obtenir puisque nous sommes tous d'accord sur l'achat chez nous.
La négligence dans l'utilisation de l'électricité causerait 10% de tous les incendies qui éclatent au pays. La "All Canada Insurance Federation" ajoute que cette conclusion représente plus de 125 incendies par semaine et des pertes matérielles de \$8 millions par année. d'FreOiyism gEATOIN
A l'assemblée du conseil, lundi dernier, le Maire a félicité le Chef Raoul Latour pour son excellent travail. En effet, une conflagration a été évitée de justesse, grâce au travail du Chef et des Pompiers lors de l'incendie du Bazar de St-Jérôme et de l'édifice Langevin. Le chef Latour est toujours un des premiers rendus sur les lieux d'un sinistre et le dernier à quitter les lieux. A le voir travailler, chacun pense : "Ca prend une bonne jeunesse pour le suivre". Ce serait sa propre maison, qu'il n'y mettrait pas plus de cœur à l'ouvrage. Les jérômiens sont fiers de leur Chef.
Les incendies se multiplient à St-Jérôme. Au dire du Chef Latour, depuis quelque temps nous avons un incendie par semaine. Le dernier a détruit l'édifice Langevin situé en face du pont Vanier. Cette bâtisse construite en 1864 a abrité les bureaux du journal "La Nord" publié par G. Alp. Nantel. Le rédacteur de ce journal fut Arthur Sauvé père de l'Hon. Jean-Paul Sauvé. Quelques années plus tard on imprima à cet endroit "La Nation", journal publié par M. J. Tison.

PAUL BROUSSEAU, A.P.A.
Auditeur Public Accrédité
Commissaire de la Cour Supérieure
SYNDIC AUTORISÉ LIQUIDATEUR COMPTABLE PUBLIC
270, Labelle - Tél. 3833 - St-Jérôme
Rapports d'Impôts sur le revenu — Service de comptabilité — Administration générale

ATTENTION
Réfrigérateurs, poêles électriques, repasseuses, télévision, etc.
Spécialité : REPARATIONS DE LAVEUSES
Vendeur autorisé des produits "Northern Electric", "Fairbanks Morse" et "Beatty"
ALPHONSE RANGER Enrg.
— SERRURIER —
266, rue Labelle — Tél. 4672 — St-Jérôme
Service de T.V. et Radio (IND)

Adoration nocturne
Le souhait de S. Exc. Mgr E. Frenette est réalisé par la fondation officielle de l'adoration nocturne à St-Jérôme dont l'inauguration de la cérémonie a eu lieu en l'église Notre-Dame de Montréal, à la chapelle du Sacré-Cœur, jeudi le 9 décembre dernier.
Vingt-deux personnes de St-Jérôme ont été reçues à cette cérémonie, sous la présidence de S. Exc. Mgr E. Frenette. Dans son allocution, Mgr Frenette donna le mot d'ordre suivant : "A Jésus-Christ par Marie Immaculée et par l'Eglise, nous avons besoin plus que jamais d'âmes eucharistiques et d'adorateurs du Saint-Sacrement."
La messe fut célébrée par E. Exc. Mgr Frenette, assisté par M. l'abbé C.-E. Léveillé, de St-Jérôme et de M. A. Allard, P.S.S. Etaient aussi présents, M. Jean-Baptiste Vinet, curé de Notre-Dame, M. Raoul Gagnon, P.S.S., directeur du Centre national de l'adoration nocturne, souhaita la bienvenue et souligna que tout nouveau membre s'engage à la communion hebdomadaire et à la méditation quotidienne, en plus de la présence à l'heure sainte mensuelle et à la nuit d'adoration le dernier samedi de chaque mois en l'église cathédrale.
Le Conseil de l'Adoration nocturne de St-Jérôme est formé de M. l'abbé C.-E. Léveillé, directeur, M. Lachance, président, M. F. Trotter, vice-président; M. Hubert Piché vice-président; M. G. Latour secrétaire; M. F. Lebeau, trésorier; M. G. Tétrault, maître des approbations; M. A. Charbonneau, maître de cérémonie; M. E. Fugère, M. C. Massie, M. H. Sarazin, M. J. Lebeau, M. A. Desjardins, M. R. Toussaint, M. G. Richer, M. J.-C. Cloutier, M. G. Legault, M. T. Lafontaine, M. Pierre Richer.

VOYEZ LEBLANC AUTOMOBILE LIMITEE 1955
"Où la Qualité et le Service priment"
977 rue LABELLE TEL. 3541 VENDEUR AUTORISÉ DE ST-JEROME
CHEVROLET A GAGNER
"PLUS BELLE QUE JAMAIS" Camions Chevrolet "LA VOITURE DE DEMAIN"

PROPOS

FEMININS

AU TEMPS DES FÊTES

L'ensemble des décorations du temps des fêtes doit inviter tout le monde à la joie. Voici aujourd'hui des idées et des suggestions susceptibles d'égayer vos maisons.

Un simple faisceau formé d'une branche de sapin, d'une cascade de rubans rouges et d'une grosse boule brillante, accroché à la porte d'entrée, amène déjà le sourire à nos lèvres.

La note traditionnelle est apportée par la bûche énorme et mousue qui accueille les invités dans le hall petit ou grand. Drapée de houx elle étincelle d'ampoules électriques, de boules, d'oiseaux de verre qui, sur leurs nids de mousse, reflètent les feux des ampoules. L'entrée du vivier est encadrée d'immenses branches de sapin ornées de boules multicolores et de cheveux d'ange accrochés un peu partout. Des branches de sapin mêlées de boules brillantes sont retenues sur les murs, dans les rideaux, autour des glaces, des lampadaires. Un peu partout des chandeliers à bougies rouges, des petits sapins dans des pots de terre complètent la décoration.

Une autre décoration dans laquelle la maîtresse de maison peut mettre une note très personnelle parce qu'entièrement faite à la main est la suivante: On coupe des branches d'arbrisseau d'un couple de pieds environ; si elles sont encore assez souples pour les plier on les passe dans une colle épaisse comme pour la tapisserie; si elles sont trop rigides on étend la colle à l'aide d'un pinceau ou à la cuiller. Après les avoir saupoudrées de neige artificielle on les suspend pour laisser sécher. Après les avoir disposées dans un vase à fleur ou encore accrochées au mur on garnit de minuscules boules de couleurs vives, de petits nœuds d'organdi nichés au coin des branches comme des oiseaux frileux. L'effet est joli et amusant car la neige scintille sous le feu des lumières à la manière du frimas sur des arbres et elle tombe un peu si on remue les bouquets.

Dans beaucoup de familles on ne conçoit pas les fêtes sans l'arbre de Noël ployant presque sous le poids des décorations accumulées chaque année, parfois pendant un quart de siècle. La joie des adultes s'augmente de celle des petits assis ou agenouillés péle-mêle parmi leurs cadeaux; ils n'ont pas assez de leurs deux yeux pour tout voir et las de regarder et d'admirer ils sont bien près de se rendormir en regardant et en admirant.

En l'absence de l'arbre de Noël on installe sur une table dans un coin de la pièce un tout petit sapin décoré à profusion de boules de couleurs différentes; du pied de l'arbre partent d'étroites lières de papier ou de ruban multicolore qui rejoignent les cadeaux joliment emballés et déposés ici et là sur le parquet, sur les fauteuils.

On peut tout simplement aussi centrer la décoration autour de la cheminée ou à l'une des extrémités: un chandelier ancien garni de bougies rouges, au cadre de la glace on fixe trois gros motifs de feuillage et pommes de pin (cocottes) et les paquets noués de favoris sont disposés par terre.

S'il n'y a pas de cheminée dans la pièce et qu'on ne puisse se procurer un arbre de Noël on les remplace bien par un espalier fleuri: ce peut être un séchoir à linge déplié, abondamment garni de houx, de lierre, de boules et de clinquants multicolores, de guirlandes scintillantes, de nœuds d'organdi, de cannes en sucre et de divers petits objets. Les cadeaux légers sont de-ci de-là suspendus; les paquets lourds, restant au sol, sont disposés gaieusement au pied de l'espalier fleuri.

Les tables ont leurs modes et leurs traditions; suivant les heures de la journée elles s'habillent différemment. Elles ont leurs tenues du soir et leurs tenues de ville: nappes longues de toile blanche, nappes de dentelle, nappes de couleurs, napperons même; couverts en argent, cristaux, porte-bougies, vaisselles fines et classiques, accessoires de fantaisie. Cependant, le souci commun à toutes les tables c'est d'être harmonieuses, élégantes, confortables et adaptées aux ressources de chacun; au temps des fêtes, rappelons-nous surtout d'habiller les tables de gaieté utilisant les plus jolies choses disponibles à la maison.

Le centre de table peut être un bouquet de fleurs de Noël et d'épis d'avoine ou de blé argentés. Il est facile de piquer fleurs et épis dans de la plastiline d'une façon très aérée au centre d'un plat ovale ou rectangulaire. Remplir le plat d'un amoncellement d'orange et de pommes rouges et vertes. On peut encore orner le centre de la table d'une petite bûche recouverte de sapin et supportant des chandeliers ou de petits rameaux de sapin et d'un semis de boules brillantes.

RECITS DE NOËL

Pour les Canadiens de naissance Noël évoque dans leur esprit des paysages recouverts de neige, de sapins verts, de jolis cadeaux bien enrubannés, une dinde bien farcie, un plum pudding savoureux et des bas de Noël remplis de bonbons. Il ne nous arrive rarement d'imaginer que dans d'autres pays c'est quelque chose de différent.

Mais les récits de Noël chez d'autres peuples nous révèlent des coutumes différentes, d'autres traditions et des célébrations qui dépassent notre imagination. En Pologne, par exemple, la tradition de Noël, depuis des siècles, n'a pas changé. La rupture du pain parmi les membres de la famille a lieu immédiatement avant le repas principal, qu'on appelle "Postnik" quand on sert douze plats différents sur une table sur laquelle on a étendu une nappe blanche et de la paille pour la faire ressembler à la crèche où Jésus est né.

Voici pour votre divertissement et pour votre information quelques récits de Noël dans d'autres pays.

NOËL EN HOLLANDE

Le vrai Noël hollandais se célèbre les 5 et 6 décembre — avec St. Nicolas (Sinterklaas) et Pierre (Zwartepiet), son serviteur noir comme principaux figures. Selon la légende, ils arrivent à cheval de l'Espagne. Ils distribuent des jouets aux enfants sages et jouent de leur badine sur les garmements.

Environ deux semaines avant le 5 décembre, quand les petits Canadiens ne font que commencer à penser au Père Noël, les petits hollandais placent leurs souliers dans la cheminée, avec une liste des cadeaux qu'il désirent, et du pain et de la paille pour le cheval de St. Nicolas. Le lendemain le pain et la paille sont disparus et la saison de NOËL est officiellement ouverte.

La nuit du 5 décembre est bien la "vraie nuit en Hollande". Les générations de familles se rassemblent, et on échange des cadeaux. La plupart du temps les cadeaux sont enveloppés comme des présents-surprises qu'on cache dans tous les coins de la maison. Chaque fois que quelqu'un reçoit un cadeau, on fait résonner le timbre d'entrée pour indiquer que Sinterklaas et Zwartepiet viennent juste de passer. Et pour terminer l'événement on sert des gâteaux épicés et du chocolat chaud.

"BELUKKIG KERSTMS!"

AU NIGERIA

La grande fête mahométane qui, au Nigeria, correspond à notre Noël se célèbre au temps de la nouvelle lune, habituellement en novembre. Il y a jeûne d'un mois avant cette fête. Quand on aperçoit la lune à la fin du mois, les tambours se font entendre toute la nuit et le jour suivant les réjouissances commencent.

La semaine du "Wasa" (fête) amène les peuplades des villages voisins, avec leurs chefs, à la ville où se fait la fête. Après la cérémonie du seigneur d'un agneau, pour la rémission des péchés, le chef monte sur son cheval blanc, et à la tête de son peuple va saluer les officiers du gouvernement et la population blanche de la ville. Ensuite, les villageois visitent leurs amis et leur parenté et échangeant des noix de kola. Ces noix très aimées des indigènes sont grosses, rouges et très amères.

C'est alors que la fête commence. Comme viande il y a soit du poulet ou de la chèvre. Il y a des doutes qu'on farcisse l'un ou l'autre comme on farcit une dinde. On fait une sauce riche et verte avec des feuilles de "Kuba" ou arbre à singe, sans sel, mais très épicée avec un piment rouge. Comment on mange surprendra beaucoup de Canadiens. On remplit un grand plat de riz bouilli et un plus petit avec de la viande et de la sauce. On mange avec les doigts et chacun se régale. Il ne semble pas nécessaire de mettre un couvert élaboré.

On se repose un peu. Des jeux, des danses et le fumage des pipes terminent les réjouissances de cette semaine "Kasa". Le chef alors et tout son peuple retournent à leur vie simple et heureuse dans leur village.

"ALBARKA"

La semaine prochaine je vous parlerai de la fête de Noël en Norvège, en Grèce, en Syrie et en Afrique.

GEORGETTE.

VIVE LA FANFARE

La réputation des organisations de la Fanfare n'est plus à refaire, car la preuve indéniable de la popularité de cette dernière c'est que vendredi le 3 décembre dernier, à l'occasion de son 20e bal annuel, les salles de l'Hôtel Maurice étaient remplies à capacité. C'est dire que c'est avec empressement que la population jérémienne et même de l'extérieur ont répondu avec enthousiasme à l'invitation.

Cette soirée était rehaussée par la présence de son Honneur le Maire et Mme C. L. de Martigny, qui ont bien voulu nous honorer en acceptant de présider ce bal. A la table d'honneur étaient aussi présents: M. Nap, Castonguay, ancien président de la fanfare, accompagné de Mme Castonguay, M. Paul Prud'homme, président actuel et Mme Prud'homme, M. Amaury Pilon, directeur musical et Mme Louise Pilon, M. Bernard Pilon, vice-président et membre du conseil de la Cité, et Mme Pilon, M. J. G. Sabourin, secrétaire-trésorier et Mme Sabourin, M. Lucien A. Foisy, agent Molson's et Mme Foisy.

Nous remarquons aussi les membres de la Fanfare, en uniforme pour la circonstance, accompagnés de leurs épouses. Après le mot de bienvenue du Président, MM. Bob Corbell, gérant de l'Hôtel Maurice, et Gérard Poudrier, membre de la fanfare, agissaient tour à tour comme maîtres de cérémonies. Avec l'adresse et l'expérience qu'on leur connaît ils ont fait évoluer devant l'assistance une pléiade d'artistes de chez nous: Jean-Marc Godmer, qui nous a enivré de ses chansons, Marcel St-Onge le grand Félix, l'imitateur hors-pair, Jean-Paul Capistran, le dynamique Bourvil, qui souleva les applaudissements des spectateurs et fit double jeu en remplaçant Maurice Kampot le Harry James canadien sur sa trompette, qu'il n'avait même jamais jouée; il faut dire qu'il se fiait entièrement au chef d'orchestre Isidore Morin, enfilé sous le piano, jouant dans un microphone camouflé.

Nous avons eu un numéro tout à fait spécial et à la fois imprévu, car c'est à la suite d'un pari que deux membres de la fanfare, Isidore Morin et Gérard Poudrier ont décidé de donner un "show" à deux sur trompette, alternant tour à tour des pistons à l'embouchure. Pour terminer le spectacle nous avions réservé le couple de danseurs professionnels Tina & Montez, qui nous ont charmés par la souplesse de leurs pas dans différents genres de danses gracieuses de l'Hôtel Maurice, qui ont aussi prêté leurs salles à la fanfare à l'occasion de cette soirée, et en plus ont fait don d'une bouteille de champagne qui fut tirée comme prix de présence.

Tel qu'annoncé il y avait un orchestre d'environ 15 musiciens, lesquels nous remercions pour le dévouement apporté à la préparation des pièces exécutées: MM. Guy Cadieux et J. G. Sabourin, Isidore Morin, André Limoges, Guy Cadieux-trompettistes, Jean-Paul Maher, Ernest Morin, Maurice Riopel, Laurent Laflamme, Florent Deschambault, Henri Longpré, Paul Prud'homme, Jean-Paul Pilon, René "Fan" Filiatrault, Gérard Poudrier, René Gascon, et le doyen de la fanfare, Emile Deschambault, violoncelle. Ont aussi prêté leur concours les Laurentien Serenaders, dont M. Leopold Prud'homme, "drummer", Isidore Boivin, accordéoniste, Jean-Louis Cyr, guitariste et Emile Baquio, violoniste.

Sincères remerciements aux dames qui ont vendu des billets d'entrée et de tirage, premièrement à Mme J. G. Sabourin pour le plus grand nombre de billets d'entrée vendus, Mmes Paul Prud'homme, René Filiatrault, Edgar Richer, Armand Labelle, Yvan Gauthier, Miles Ghyslainne Martin et Jeannine Brunet.

Nous nous devons aussi de mentionner les noms de ceux qui ont prêté leur concours à l'organisation: MM. J. P. Léveillé pour la vente des billets, André Limoges, J. P. Maher, Arthur Monette, Edgar Richer, Guy Cadieux, Laurent Laflamme, Armand Labelle, Amaury Pilon, Florent St-Michel et autres.

Au-delà de 30 prix de présence furent distribués aux détenteurs des numéros chanceux, dont le premier fut un magnifique maxixe de marque "Sunbeam", gagné par M. Gilles Benoit, 143, rue St-Georges.

Nous profitons de l'occasion pour remercier très sincèrement tous les donateurs de cadeaux dont les noms suivent:

Gérard Villeneuve, mercerie, René Gascon, Foyer du Cateau, Mme

Kominik, poterie, Mme Arthur Monette, Bijouterie Benoit, Diva Shoe, Les Autobus Jérôme, R. Tourangeau, Restaurant Coq-D'Or, Dominion Rubber, Pharmacie Prud'homme, Les Agences Provinciales, Lucien A. Foisy, Chez Louise, Bazar St-Jérôme, D.D. Desjardins & Fils, Nap, A. Castonguay, Regent Knitting Mills Ltd., Laviollette Engr., Isidore Auger, Georges Cypriot, E. Maisonneuve, boulanger, Pâtisserie Charbonneau, L. C. Taillon, Ferronnerie St-Jérôme, Henri Dufour, Ferronnerie A. Langlois, Mlle Ghyslainne Arcand, Donat Godmer, St-Hippolyte.

Sincères remerciements aux annonceurs, premièrement à M. Jules-Edouard Gingras, Ressorts, St-Antoine des Laurentides, qui a souscrit à la pancarte et aux billets d'entrée. La Pharmacie Prud'homme qui a annoncé sur la pancarte, a donné un magnifique prix et prêté une section de sa vitrine pour l'exposition des prix, M. Arthur Monette, annonceur et donateur d'un prix, et tous ceux dont les noms suivent:

Jules-Edouard Gingras, Ressorts, Gagnon & Frères, épiciers, Rochon Automobile, Marcel St-Jean, agent Shell Oil, Ant. Jacob, restaurant, J. B. Pilon, assurances, Lucien A. Foisy, agent Molson's, A. Desormeaux, Coca-Cola, Crémère St-Jérôme, Restaurant Ritz, Pharmacie Prud'homme, Autour du Monde, Arthur Monette, J. P. Beaulieu, Poirier & Frère.

Il ne faut pas passer outre la collaboration des journaux, Echo du Nord, Avenir du Nord, Progrès de Terrebonne, qui en toutes circonstances ont eu la bienveillance de fournir l'espace nécessaire à toutes les activités de la fanfare. Encore une fois un gros merci public pour votre collaboration, soit par votre présence, vos dons ou votre encouragement.

Lors du tirage des prix de présence plusieurs invités de marque ont été appelés à choisir les heureux gagnants, entre autres nous voulons mentionner M. Claude Prud'homme, qui est très populaire auprès des enfants des membres de la fanfare, par le fait qu'il remplit le rôle du Père Noël depuis près de cinq ans.

Un grand merci également à "Ghyslainne", Mlle Marguerite Arcand, pour ses commentaires à l'égard de la fanfare.

AUTOUR & ALENTOUR

LE PRIX FEMINA

Au deuxième rang des prix littéraires, vient le "Femina". Il n'a guère qu'un an de moins que le prix Goncourt avec lequel il entre en concurrence à partir de 1904, année qu'il vit Myriam Harry triompher avec "La Conquête de Jérusalem", tandis que les Dix distinguaient "La Maternelle" de Léon Frapié.

C'est donc cette année que le jury Femina pourra fêter le cinquantenaire anniversaire de ce premier prix. Depuis lors, plusieurs autres représentants du sexe faible ont inscrit leur nom au palmarès: 1906: André Corthis (Gemmes et Noires), 1907: Colette Yver ("Princesses de science"), 1910: Marguerite Audoux ("Marie-Chaire"), 1913: Camille Marbo ("La Statue voilée"), 1923: Jeanne Galsy ("Les Allongés"), 1927: Marie Le Franc ("Grand-Louis l'Innocent"), 1928: Dominique Du-nois ("Georgette Carou"), 1933: Geneviève Fauconnier ("Claude"), 1937: Raymond Vincent ("Campagne"), 1945: Anne-Marie Monnet ("Le Chemin du Soleil"), 1947: Gabrielle Roy ("Bonheur d'occasion"), 1949: Maria Le Haridouin ("La Dame de Cœur"), 1951: Anne de Tourville ("Jabado"), 1952: Dominique Robin ("Le Souffle") et 1953: Zoé Oudembourg ("La Pierre angulaire").

Il est à peine nécessaire de faire remarquer que le jury du Femina s'est montré plus accueillant que les Dix aux femmes de lettres qui occupent un tiers du palmarès. On constate même que, pour le dernier lustre, quatre romancières contre un seul romancier ont obtenu les suffrages du "Femina".

Notons en passant que le palmarès du prix Femina compte aussi quelques (futurs) académiciens: Edouard Estaimé, en 1908, pour "La Vie secrète", Edmond Jaloux, l'année suivante, pour "Le reste est silence", Jacques de Lacretelle, en 1922, pour "Silbermann", tandis que Roland Dorgelès, de l'Académie Goncourt, reçut la consécration du Femina en 1919 pour "Les Croix de Bois".

Il est bon ton de mettre le prix Femina plus bas que terre dans certains milieux. On sait qu'il est difficile de réunir une unanimité dans un aréopage féminin, et le jury du prix Femina n'échappe pas à cette règle psychologique. Certaines années, on ne compte pas les tours de scrutin nécessaires pour voir un nom réunir une majorité... De là à décider

que "ces dames" ne savent ce qu'elles veulent, il n'y a qu'un pas, mais il suffit de parcourir la liste des lauréats pour se rendre compte que, malgré toutes leurs tergiversations, les membres du jury Femina ne choisissent pas plus mal que leurs confrères du Goncourt. Ceux qui en fin d'année, achètent le prix Femina le conservent ordinairement et l'on ne trouve guère d'exemplaires dans les boîtes des bouquinistes, tout comme pour les prix Goncourt. On peut donc dire que, d'une manière générale, les ouvrages que ces dames du Femina ont distingués sont de bonne qualité. Cependant, il ne s'est pas encore trouvé aucun éditeur pour entreprendre l'édition complète des ouvrages primés, alors que c'est chose faite pour les prix Goncourt.

Pierre QUIROUX

Les Hebdo à Radio-Canada

A Radio-Canada, dimanche prochain, de midi à midi quinze, c'est la "Revue des Hebdo".

Ce programme, qui commente nombre d'événements survenus dans la province au cours de la semaine, est présenté par la Société Radio-Canada en collaboration avec l'Association des hebdomadaires de langue française du Canada, à laquelle appartient notre journal.

Ce programme vous apporte hebdomadairement des nouvelles de votre ville ou du moins de la région, et si pour une semaine elle ne vous concernent pas de façon immédiate, elles n'en donnent pas moins un reflet des activités bien diversifiées dont la presse hebdomadaire est de semaine en semaine l'infatigable propagandiste.

Une croûte dorée en six heures avec la Farine à tout usage Robin Hood



Nouvelle méthode de panification en dix points:

	Temps
1. Assembler les ingrédients et les ustensiles.....	10 minutes
2. Mesurer les ingrédients.....	15 "
3. Mélanger et pétrir la pâte.....	15 "
4. Laisser fermenter.....	120 "
5. Pétrir et façonner en boules.....	10 "
6. Laisser reposer la pâte.....	15 "
7. Façonner en pains. (Par méthode de pâte roulée).....	20 "
8. Laisser fermenter.....	90 "
9. Faire cuire.....	50 "
10. Badigeonner et refroidir.....	5 "

5 hrs. 50 minutes

Du sac de farine à la boîte à pain... en six heures. Pendant 3 1/2 heures de ces 6 heures, le travail se fait seul... et vous êtes libre de faire autre chose. L'horloge et le thermomètre prennent soin de votre pain. Une seule chose importe, c'est l'emploi de la farine ROBIN HOOD, Enrichie de Vitamines, la farine utilisée par les experts dans la panification.

Les Meuniers de la farine Robin Hood

Buletin de Santé

Comment éviter de s'enrhumer

D'habitude, l'hiver et le printemps sont des saisons propices à la toux et au rhume. L'humidité et le froid aux pieds favorisent le rhume; aussi on aidera à éviter les rhumes en portant des caoutchoucs. Ceux qui toussent et éternuent sans se couvrir le nez et la bouche avec un mouchoir destructible peuvent semer des germes de rhume plusieurs pieds autour d'eux. On fera bien de se tenir à l'écart de ces gens-là.

La maladie de l'esprit

La maladie de l'esprit survient aussi fréquemment que la maladie du corps et, comme dans le cas de cette dernière, un traitement hâtif réussira souvent à la guérir. La maladie mentale n'est pas plus honteuse que quelque mal corporel. On ne croit plus, comme autrefois, qu'il faut tenir à l'écart les malades mentaux et faire le silence sur leur maladie. De nos jours, on sait que l'esprit peut être malade, être traité et guérir; il suffit parfois d'un court séjour dans un département spécial d'un hôpital général.

Le brossage des dents

La cavité qui a creusé une dent fait connaître sa présence chaque fois que l'on mange un mets sucré ou des bonbons. Installé dans le fauteuil du dentiste, celui qui a mal aux dents pourrait se rappeler que ses dents ne seraient probablement pas cariées s'il les avait brossées après chaque repas, opération qui empêche les particules d'aliments de s'accumuler entre les dents et de former des acides qui détruisent l'émail. Mais, pour être efficace, le brossage doit s'effectuer immédiatement après avoir mangé.

Dinosauriens arthritiques

Les savants qui étudient la vie des dinosauriens et de l'homme de

l'âge de pierre ont découvert que ces êtres préhistoriques souffraient de nombreux maux semblables aux nôtres. L'arthrite, par exemple, a rendu invalides plusieurs de nos primitifs ancêtres. Quant aux dinosauriens, les vestiges que l'on trouve d'eux révèlent que ces monstres énormes étaient des arthritiques. La médecine n'a pas encore trouvé comment opérer une guérison complète de l'arthrite. Mais on a découvert le moyen de diagnostiquer les nombreuses variétés de cette maladie et de les traiter. En conséquence, il est possible d'enrayer l'arthrite dans beaucoup de cas, à condition que le mal soit découvert à temps.

Il vaut mieux prévenir que guérir

Au cours des trente ou quarante dernières années, la prophylaxie des maladies contagieuses, maladies qui ont déclenché déjà des épidémies, a fait de grands progrès. La plupart de ces maladies sont maîtrisées. Cependant, la coqueluche demeure encore une menace pour les jeunes enfants: elle a souvent des suites graves et parfois entraîne la mort. Il existe un vaccin très efficace qui protège les enfants contre cette maladie. Les parents devraient veiller à ce que leurs enfants soient immunisés contre la coqueluche, de même que contre la diphtérie.

Du calme, S.V.P.

La tension émotive cause souvent une haute tension artérielle. L'obésité fait également monter la pression. Afin d'éviter cette condition où d'y faire obstacle, il faut se maintenir en bonne santé et éviter les émotions. Le médecin prescrit le traitement voulu. On devra observer fidèlement les conseils qu'il donnera sur le régime, sur l'exercice et sur le mode général de vie.



"Même si elle coûtait plus cher je choisirais la Campbell's!"

L'immense popularité des soupes Campbell's est due à deux raisons principales: leur qualité est nettement supérieure, et leur saveur est incomparable! Cela n'a rien d'étonnant puisque les cuisiniers Campbell's se sont spécialisés, depuis 75 ans, dans l'art de préparer des soupes de haute qualité. Résultat: 23 soupes différentes, toutes pareillement exquis!

Chez Mme Gagnon, l'une des grandes favorites est la soupe aux légumes Campbell's. Elle contient pas moins de 15 sortes de légumes de premier choix, dans un riche bouillon de bœuf qui a longuement mijoté. Songez à ce qu'il vous en coûterait pour préparer une telle soupe! Aucune autre marque de soupe ne contient autant de légumes!

la soupe aux légumes

Campbell's

Les soupes Campbell's se vendent plus au Québec que toutes les autres marques réunies

dit Mme R. Gagnon, de Drummondville, P.Q.

Mme Gagnon est l'épouse d'un contracteur bien connu dans la région de Drummondville et la mère d'une fillette charmante, Odette.



TEL: 603 R 3-1 (Ind.)



EN ROULANT MA BOULE

La Ligue de Quilles Commerciale
à la salle de Quilles Armand Parent

Sur les allées 3 et 4 le club populaire du sportsman R. Benoit propriétaire du club Bijouterie Benoit a défait le club de Gaston Paquette le Laurentide Potato Chips 3 à 1. Pour les gagnants, Jérôme (ti-rouge) Robert a roulé un triple de 457, Jean Lascelle, le Capitaine de l'équipe 446, J. Monette 434, Rémi Lauzon (le gros) 420. Pour les perdants J. Baulé 432, A. Cadieux 398, Roger Quevillon et Gaston Paquette 395 et 395.

Sur les allées 5 et 6 la Brasserie O'Keefe a continué sa poussée triomphale, en annulant 2 à 2 avec le Restaurant au Régat dont Jacques Ratelle est le propriétaire. Pour la Brasserie O'Keefe Gérard Gagnon 457, M. Payer 442, Denis St-Onge 431, Gaston Fauvelle 403. Pour le Restaurant au Régat L. Auger 454, G. Barth 413, Ubald Jolicoeur, capitaine 411.

Sur les allées 1 et 2 la partie a été remise entre le Lachapelle et l'Hôtel Bouvrette au 5 janvier.

ICI ET LA

Depuis 3 semaines les moyennes de la ligue commerciale vont en descendant on se demande si cela dépend des joueurs ou des ? ? ? Il paraît que plusieurs joueurs de la ligue vont être obligés de faire de la culture physique car ils ont de la difficulté. OK pour les intéressés.

N'oubliez pas que samedi soir le 18 à 8 heures à la salle de quilles A. Parent un grand duel entre les propriétaires de la ligue et six joueurs de la ligue. Après cette joute, grande réception à l'Hôtel. Des surprises pour les joueurs de la part de la direction. Venez tous et accompagnés S.V.P.

Clubs	P.G.	P.G.	P.P.	Pts
Laurentide Potato Chips	36	23	13	32
Restaurant au Régat	36	21	15	27
Bijouterie Benoit	36	17½	18½	23½
Lachapelle Photo	33	16	17	19
Brasserie O'Keefe	36	13	23	19
Hôtel Bouvrette	33	15½	17½	18½

DE L'ARGENT

• quand vous en avez besoin

de \$50 à \$1000 contre votre seule signature

Service rapide, le jour même. Conditions faciles à remplir. Jusqu'à 24 mois pour rembourser. Emprunts en toute confiance à la maison de prêts domestiques la plus importante et la mieux recommandée au Canada. Appelez HFC dès aujourd'hui!



HOUSEHOLD FINANCE

M. Lussier, gérant

403, rue St-Georges, deuxième étage, téléphone 5383
ST-JEROME, P.Q.

La Consommation: Soutien de l'économie en 1954

La source principale de nos
difficultés actuelles: le blé

Extraits de l'allocation du Président de La Banque Provinciale du Canada, M. J.-Edouard Labelle, O.B.E., C.R., à la 54ème assemblée des actionnaires tenue à Montréal le 9 décembre 1954.

Notre pays a connu encore, en cette année, qu'il s'achève, un niveau élevé d'activité économique. Les dernières statistiques publiées nous permettent de croire que la valeur de la production nationale brute s'établira à un chiffre voisin de \$24,350,000, 000 atteint en 1953, sans fluctuation sensible de prix. L'embouchage qui jusqu'au début de l'automne, avait été moins fort que l'an dernier, paraît satisfaisant puisqu'il atteignait en octobre de cette année, un niveau supérieur à celui d'octobre 1953. Les revenus des salaires, suite des taux horaires plus élevés, dépassent légèrement ceux de l'an dernier, bien qu'il faille signaler à l'encontre une baisse sensible des revenus des cultivateurs.

1954: année de transition

Il faut tout de suite noter, car le fait est significatif, que l'année 1954 a mis un frein à l'essor économique interrompu du Canada depuis la fin de la guerre. Cette stabilisation de l'activité économique revêt une signification dans le fait que l'embouchage même s'il est plus élevé que l'an dernier, ne suffit pas présentement à absorber l'augmentation de la population active, de sorte que le nombre des sans-travail s'est accru en octobre de cette année, comparativement à l'an dernier, de 2,1% à 3,3% de la population active, soit de 111,000 à 179,000 personnes, et que le chômage partiel, que ne nous révèle pas ces statistiques, a également augmenté. L'année 1954 marque donc une transition. Essayons de voir ce qui s'est passé au cours de l'année, pour tirer

profit de l'expérience et préparer l'avenir immédiat.

Le problème du blé

La source principale de nos difficultés, à l'heure actuelle, paraît bien venir de la mévente de notre blé. Ce problème, sans doute, n'est pas nouveau, car si l'on remonte assez loin en arrière, on peut voir qu'il tient à la politique du blé des années qui ont suivi la première guerre mondiale. Neuf ans après la fin de la deuxième Grande Guerre, nous nous retrouvons devant le même problème d'excédents que nous avons après la première, et pour les mêmes raisons: le retour en production des pays dévastés par la guerre. C'est à la mévente du blé qu'il faut attribuer plus des 2/3 de la diminution en valeur de notre commerce total d'exportations pendant les dix premiers mois de 1954. Outre d'affecter les cultivateurs dans leurs revenus, il va sans dire que cette situation entraîne toute une série de répercussions sur l'économie.

Concurrence internationale plus vive

Il faut également noter que notre commerce d'exportations a subi l'effet, dans les autres domaines, du resserrissement de la concurrence internationale. D'une part, nous avons dû lutter contre des tendances protectionnistes accrues du côté des Etats-Unis. Par ailleurs, d'autres marchés ont tendance à nous échapper à cause du niveau relativement élevé de nos prix de revient. Neuf ans après la fin du dernier conflit mondial, la reconstruction se trouve maintenant assez avancée pour per-

Le D. D. Desjardins & Fils se maintient en tête de la Ligue Dépression

La première joute qui mettait aux prises les clubs Molson de Lucien Foisy et l'Hôtel Bouvrette fut très contestée, car le pointage final fut partie nulle au compte de 5 à 5. Les compteurs par le L. Foisy: J.-P. Charbonneau 3 points, Bill Cyr 1 point, Jac. Beaulieu 1 point, Albert Bouvrette 3 assits, Pierre Huot, Roger Lauzon, Lucien Danis et Jacques Chartrand 1 assist chacun. Pour l'Hôtel Bouvrette: Pie Métayer 2 points, Motté Beaulieu 3 points, Léo Desforges 2 assits, Gaston Labelle et Claude Beauchamp 1 assist chacun. Deux punitions de 5 minutes furent décernées à Jean Labelle du Molson et Claude Beauchamp de l'Hôtel Bouvrette et deux minutes de punition à Léo Desforges et Jean-Paul Charbonneau.

Dans la deuxième joute le D. D. Desjardins a écrasé le Jeune Commerce par le pointage de 11 à 4. Les compteurs du D. D. Desjardins furent: Yves Legault 3 points, 3 assits, Georges Hotte 3 points, 2 assits, Gaston Poirier 3 points, 2 assits, Gaston Fauvelle, 1 point, 2 assits, Guy Charroin 1 point, 3 assits, Florian Larose, 5 assits, Gérard Moquin 2 assits, Fernand Lauzon et Serge Nadon 1 assist chacun. Tous les joueurs du D. D. Desjardins & Fils ont contribué

Abonnez-vous à
"L'Avenir du Nord"

LE CLUB DE SKI EPERVIER

La Direction du Club tient à remercier tous les Eperviers et leurs invités qui ont pris part à la soirée annuelle qui a eu lieu à l'Hôtel Lapointe samedi dernier. La salle de réception était comble et il y régnait une atmosphère des

plus agréables. Les trois bons films qui furent passés nous montrèrent des professionnels à l'œuvre. La neige poudreuse, l'habileté des pros et les descentes vertigineuses suffirent à réveiller le goût du ski chez les skieurs présents.

Nos invités d'honneur, MM. Roger et Fernand Trotter se sont parfaitement bien acquittés de leur tâche. M. Jean Lande qui agissait comme maître de cérémonie eut un très vif succès grâce à ses remarques spirituelles. Fernand Trotter nous expliqua d'une manière simple et précise les avantages d'un bon équipement. Il parlait en connaissance de cause puisqu'il vend lui-même des articles de ski et de plus il est en contact continu avec les professionnels et amateurs de ski des Laurentides. Fernand nous présenta la célèbre bottine de ski Tyrol, les skis Clément et les nouveaux skis Vampire, qui sont le choix de plusieurs éperviers. Il passa aussi en revue les vêtements de ski, coupe-vent (Greenfield), et les pantalons en gabardine de nylon. Tout ce qu'il y a de plus confortable et de meilleur coupe offert dans des couleurs gaies. Le sujet de conférence de Roger Trotter portait sur les meilleures techniques de ski expérimentées par les skieurs européens et canadiens. Roger étant un instructeur très connu dans les Laurentides et dans les centres de ski américains a su intéresser l'assistance. Des prix de présence offerts par notre Président précéderont la danse. Le temps s'écoula très vite et chacun retourna chez lui satisfait après une agréable soirée en compagnie des skieurs de St-Jérôme.

Nous tenons à vous rappeler que le Club compte déjà un très bon nombre de membres anciens et nouveaux, c'est pourquoi nous sommes assurés que nos skieurs jérômiens passeront un hiver des plus agréables avec les Eperviers. Comme vous le savez déjà des excursions sont organisées toutes les fins de semaine ce qui vous permettra de visiter tous les centres de ski des Laurentides avec les meilleures commodités: facilité de transport, prix raisonnables, premiers soins aux blessés, instructions de ski et surtout la franche gaieté et l'esprit sportif des Eperviers.

Il y a à peine quelques pouces de neige mais déjà nos jérômiens sont sur leurs skis. Si vous voulez connaître les conditions de ski à St-Sauveur, Pierre Huot se fera un plaisir de vous renseigner, tant qu'à Bill Champagne il vous dira que la neige était forçante, ses skis pesants et que les côtes étaient plus hautes que l'an dernier. Incidemment on vieillit Bill!

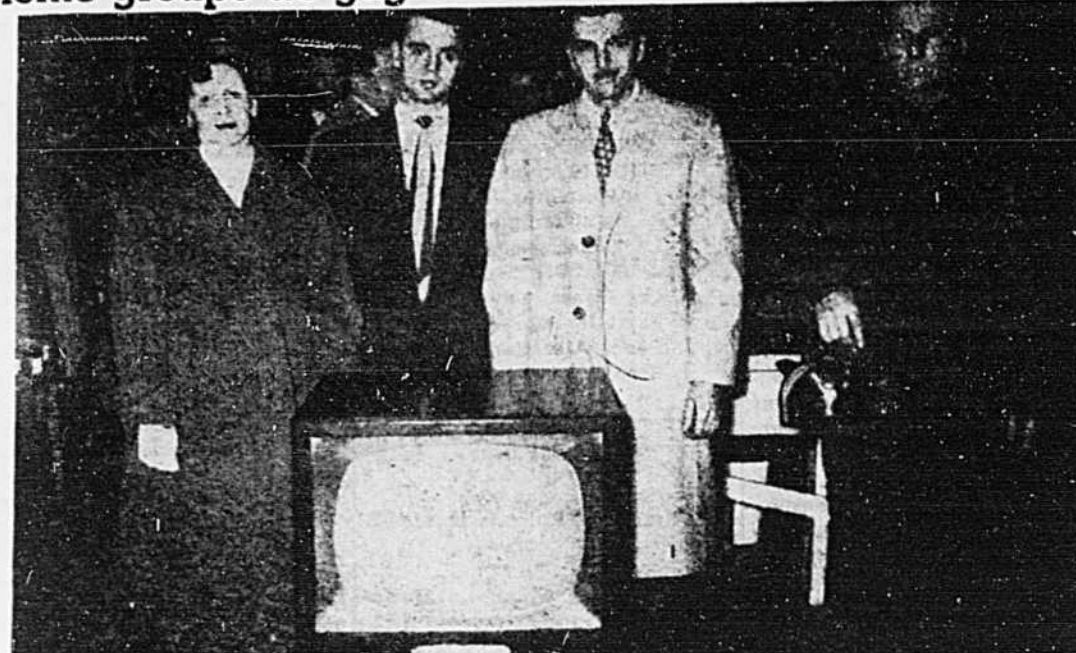
Nous apprenons qu'en plus de l'instructeur, J. Labelle et F. Beaudry ont fait application pour les cours de ski donnés à Val-David par Raymond Lanctôt, nous leur souhaitons les meilleurs succès.

Avis aux Eperviers qui promettent d'entrer en compétition: Le classement pour la Zone Laurentienne de Ski débutera le 9 janvier pour la Classe C. Auparavant un classement sous les auspices du Club Epervier aura lieu à St-Sauveur le 26 décembre. Nous espérons que vous tiendrez votre chance car nous avons confiance en l'habileté de nos skieurs qui sauront, certainement nous faire honneur.

Il me reste, messieurs, l'agréable devoir d'exprimer au nom de tout notre personnel notre vive gratitude à messieurs les instructeurs et nos sincères remerciements à tous nos actionnaires dévoués. J'espère qu'en décembre 1955 nous aurons la satisfaction d'enregistrer de nouveaux progrès aussi intéressants.

D. Guenneville.

3ième groupe de gagnants chez S. & F. Clothing Co. Ltd.



Il nous fait plaisir de vous présenter cette semaine le troisième groupe de gagnants au grand concours de S. & F. Clothing Co. Ltd. Sur cette photo, devant l'appareil de télévision General Electric, son nouveau propriétaire, M. et Mme Doris Blondin, de St-Jérôme, à sa gauche, M. Edmond Bigras, gagnant d'une bouilloire électrique General Electric, et M. J. J. Grenier, gérant. La maison S. & F. Clothing Ltd. nous prie d'annoncer qu'au cours de la semaine aura pris fin qu'il y en aura un autre qui commencera avec des prix inimaginables. Nous vous prions donc de lire attentivement les prochaines annonces de S. & F. Clothing Co. Ltd., afin de connaître les conditions et la nouvelle liste de prix à gagner.

(Photo Laval Reporter par Marcel Simard).

CEDULE Ligue des Laurentides

Dimanche, 19 décembre: St-Marguerite vs St-Sauveur
Lundi, 20 décembre: Mont-Rolland vs St-Adèle
Jeudi, 23 décembre: St-Sauveur vs Mont-Rolland
St-Adèle vs St-Marguerite
Lundi, 27 décembre: Mont-Rolland vs St-Marguerite
St-Sauveur vs St-Adèle
Jeudi, 30 décembre: St-Adèle vs Mont-Rolland
St-Sauveur vs St-Marguerite
Lundi, 3 janvier: St-Marguerite vs St-Adèle
Mercredi, 5 janvier: St-Adèle vs St-Sauveur
St-Marguerite vs Mont-Rolland
Dimanche, 9 janvier: Mont-Rolland vs St-Sauveur
Lundi, 10 janvier: Mont-Rolland vs St-Adèle

Aux amis de Samedi-Jeunesse

Encore une fois, les amis de Samedi-Jeunesse ont participé à un programme formidable! Nos amis de l'école Labelle nous ont

présenté un programme des plus intéressants.

C'est un véritable tour de force et c'est un événement dans l'histoire de Samedi-Jeunesse: 200 à 300 acteurs ont paru sur la scène. Vous vous rappelez la jolie chanson mimée: "Toussez, tousez..." et la magnifique danse de nos aînées de 8e et 9e année. Et, c'est ainsi que s'est déroulé un après-midi des plus agréables où nous avons chanté, ri, etc....

Sincères félicitations à chacun des acteurs; nos remerciements les plus sincères aux religieuses

A la Ferronnerie St-Lucien

Mme E. Dumoulin, gagnante du mois de novembre

La gagnante de la Ferronnerie St-Lucien Engr. du fer à vapeur de marque Casco est Mme Elzéar Dumoulin, de St-Antoine des Laurentides et le billet chanceux portait le numéro 476125.

Avec chaque achat effectué au cours du mois de décembre, ce vous remettra un billet qui peut-être sera le gagnant.

RAFLES DE DINDES

au profit de
L'ASSOCIATION DES AMUSEMENTS
ST-JEROME INC.

A la Salle du Marché
Les vendredis 10 et 17 décembre
à 8.30 p.m.

80 DINDES A GAGNER

PRIX DE PRESENCE — — — ENTREE GRATUITE

Progrès sans précédent de la Banque au cours de l'exercice 1954

Extraits de l'allocation du Vice-Président et Gérant
Général de La Banque Provinciale du Canada,
M. J.-Ubaldo Boyer, à la 54ème assemblée des
actionnaires tenue à Montréal le 9 décembre 1954.

Les états financiers qui ont été publiés le mois dernier et qui sont soumis aujourd'hui à votre considération, révèlent nettement que la Banque a obtenu les meilleurs résultats de toute son histoire et que ses dix dernières années ont été marquées d'un progrès des plus appréciables. En effet, au 30 novembre 1954, l'actif de la Banque atteignait à peine \$112,000,000 alors qu'au 31 octobre dernier, notre bilan se totalisait à \$241,312,881.

L'ensemble de nos dépôts, qui atteignaient \$204,990,528 en novembre 1953, s'élevait au 31 octobre dernier à \$232,015,833, soit — en dépit d'une baisse d'environ deux millions et demi enregistrée par les dépôts des gouvernements — une augmentation nette très remarquable de \$27,025,305.

An poste des prêts d'ordre général — c'est-à-dire à l'exclusion des prêts hypothécaires et des prêts aux courtiers et maisons de placement — nous sommes passés de \$3,890,435 à \$10,770,610 — vous noterez une augmentation de plus de dix millions et demi, soit de \$6,879,175.

Les projets de constructions domiciliaires. Les crédits ouverts à ce chapitre au cours des derniers mois se chiffrent à près de \$800,000 et atteindront bientôt le million.

Notre portefeuille-titres figure au bilan pour un montant global de \$82,742,931 comparativement à \$74,049,733 l'an dernier, soit donc une augmentation de \$8,693,198.

Notre caisse s'établit à \$46,766,941 comparativement à \$50,557,727 l'an dernier.

J'ajouterai un mot au sujet de la liquidité de notre actif. Nos liquidités immédiates se totalisent en fin d'exercice à \$46,766,941, soit donc 20.07% de tout notre passif envers le public. Si à ces premières liquidités nous ajoutons les autres disponibilités, nous arrivons à un total de \$145,280,482, soit 62.36% du passif déjà mentionné. Ces deux pourcentages se comparent avantageusement à ceux de l'an dernier, qui étaient respectivement 23.65% et 62.50%.

Les bénéfices nets d'exploitation, après toutes affectations, sont passés de \$1,063,141 à \$1,263,611. Les réserves fiscales et l'amortissement des immeubles ont absorbé des sommes de \$385,000 et \$254,304 respective-

ment, en regard de \$353,905 et \$183,141 pour l'exercice précédent. Enfin, la Caisse de Retraite du personnel de nouveau été dotée cette année d'une somme de \$100,000, ce qui porte à \$800,000 les contributions de la Banque depuis 1947. Le report à nouveau, après toutes ces affectations, et après paiement des dividendes et du boni, s'établit à \$154,307 comparativement à \$94,345 l'an dernier. Le total des bénéfices non répartis est donc maintenant de \$334,618.

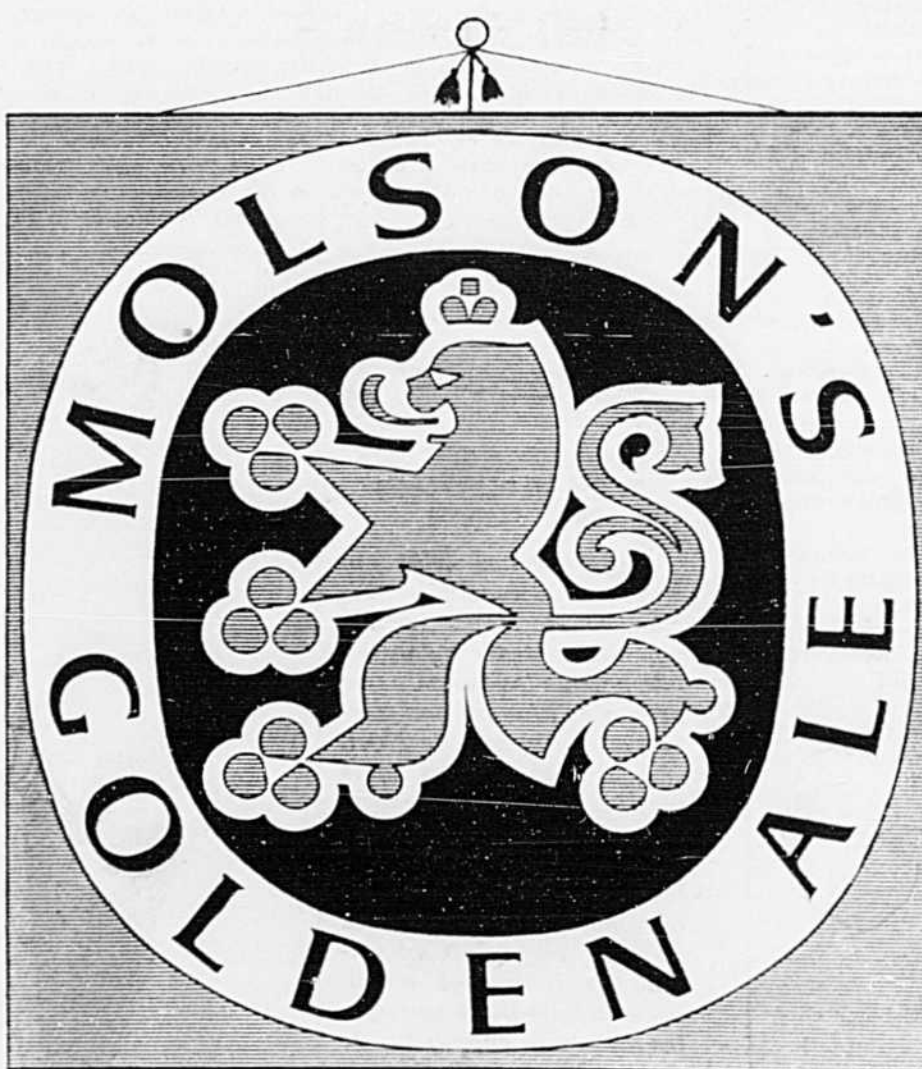
De 1947 à 1953 inclusivement, les dividendes aux actionnaires ont été au taux de 70% par action. La répartition en dividendes et boni pour le dernier exercice s'est élevée à 74%.

Si l'on tient compte du fait que l'exercice ne comportait que onze mois, il s'agit en l'occurrence d'une augmentation de plus de 15%. Incidemment, les dividendes en 1944 avaient été au taux de 5%, alors que de 1954, y compris le boni, ressortent à 8% par action.

Je m'en voudrais de ne pas souligner ici que si les résultats satisfaisants du dernier exercice ont, dans une certaine mesure, été rendus possibles par la prospérité générale du pays, ils sont dus surtout au développement inlassable et au travail incessant de notre personnel.

Il me reste, messieurs, l'agréable devoir d'exprimer au nom de tout notre personnel notre vive gratitude à messieurs les instructeurs et nos sincères remerciements à tous nos actionnaires dévoués. J'espère qu'en décembre 1955 nous aurons la satisfaction d'enregistrer de nouveaux progrès aussi intéressants.

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA



UNE NOUVELLE VEDETTE MOLSON

"LA BIÈRE DORÉE"

qui allie "légèreté" et "pleine saveur."

La Bière Dorée de Molson est plus légère et mieux équilibrée. Elle correspond exactement à la tendance moderne en faveur de breuvages qui n'alourdissent pas... mais elle n'en conserve pas moins toute la saveur et toute la "viguer" d'une vraie bière.

Votre bière doit être légère? Goûtez à la Bière Dorée de Molson!

Votre bière doit être savoureuse? Vous pouvez vous fier à l'étiquette de la bière dont Léodora est le symbole.

BIÈRE DORÉE Molson's

UN PRODUIT DE MOLSON'S GOLDEN ALE BREWERY LIMITED

3 BUTS COMPTE par VERILLI ASSURENT la VICTOIRE au Ste-ADELE

IL Y AURA BEAUCOUP D'ACTIVITES DANS LA LIGUE DE HOCKEY DU NORD, EN FIN DE SEMAINE

Potins de la Ligue de Quilles Rolland

C'est avec plaisir que je reviens après une absence d'une semaine sans avoir fait paraître aucun potin et commentaire en ce qui regarde la ligue de quilles Rolland. Je vous avoue que j'avais hâte de vous revenir car j'ai beaucoup à communiquer cette semaine. Tout d'abord, le club de Marcel St-Pierre a accumulé un total de 7 points vendredi soir dernier pour reprendre la première place du classement à la grande surprise du gérant René Martin qui a baissé pavillon devant la brillante tenue des porte-couleurs du club Forteresse. Le Club Ropaco s'est de même incliné devant la brillante tenue du club de Jean Lascelle qui a écrasé le club qui pilotait Rémi Lauzon. Le même club s'applique à l'équipe de Antonio Martin qui a baissé pavillon contre le club Gossamer qui dirige le secrétaire de route Armand Desjardins. Armand l'a emporté facilement par trois victoires pour un total de 7 points.

Les résultats des parties de vendredi soir dernier ont fait beaucoup de commentaires de part et d'autre.

Raymond Aubry que nous n'avons pas eu le privilège de souligner jusqu'ici est peut-être le joueur de quilles le plus désappointé à la suite des résultats de la semaine dernière. Il n'a pas caché son ambition vendredi dernier en soulignant à ses compagnons de travail que son équipe passerait à la tête du circuit dès ce soir. C'est donc révoltant de constater qu'un jeune homme comme Raymond ait une pensée aussi frappante. C'est pour cette raison qu'il a filé vite après avoir compris que son club avait perdu par 7 à 0. Faut croire, Raymond, qu'il n'est pas bon de penser plus loin que son nez.

Jean-Charles Lauzon est de mauvaise humeur de voir que son capitaine l'a fait jouer sur le banc vendredi soir dernier. "C'est y pas choquant un peu, j'vas perdre mon prix d'assiduité pour cela, et ce n'est pas un affront à me faire." Comment se fait-il que Jean-Charles pense ainsi, lui qui l'an dernier a fait perdre le championnat à son club en décidant de travailler au lieu de venir aider son club à terminer en première place. Quand ça lui fait mal il en parle mais quand ça regarde les autres il oublie vite. Il faut que tu prennes ta pilule sans boire une goutte d'eau.

Fernand Desjardins a beau prétendre qu'il est un joueur de calibre professionnel rien ne l'empêche de faire un DALLO sur deux Stripes collés. C'est pourtant ce qui s'est produit vendredi dernier.

Maurice Lamoureux se ressent toujours d'une douleur dans les reins et c'est pourquoi très rarement nous le voyons se pencher pour lancer sa boule.

Raymond Moreau en dehors du bowling prend plaisir à regarder la télévision mais de ce temps-ci, il se mord les pouces de ne pouvoir prendre le canal 5. Un ami lui disait la semaine dernière que W.I.R.I. Plattsburg canal 5 présentait des programmes de premier choix. "Tes chanceux toi Ti-Pit d'avoir des arbres aux alentours de ta maison, c'est ça, tu sais qui te permet de prendre le 5. Moi j'ai essayé pis y a rien à faire. J'ai fait le tour de la maison pis je constate que je n'ai pas beaucoup d'arbres". Tu vas peut-être avoir la chance de le prendre si tu fais un arbre de Noël dans ton salon. Si tu ne prends pas l'image tu auras toujours le son parce que seulement un sapin alentour de ta T.V. ne sera pas suffisant pour avoir un bon rendement comme moi. "J'vas voir ça, de dire Raymond, j'm'en vas essayer de faire deux arbres de Noël. J'vas avoir beaucoup plus de chances". Ça va faire un petit débrouillard ce Raymond-là plus tard.

Eh! les amis, l'homme invisible vous invite à venir voir la rencontre pour le championnat du tropéé Ballard qui aura lieu à la salle Parent jeudi le 23 décembre prochain. Il y aura du plaisir pour tout le monde.

Y paraît qu'on veut enlever le titre de Capitaine à Mamzelle Denise St-Pierre parce qu'elle ne joue pas d'ici le premier janvier. C'est pas sérieux d'agir ainsi.

Mamzelle Carmen Labelle qui voit au bon fonctionnement de la ligue de quilles féminine Rolland a fait toute une crise en apprenant que l'on remettait à l'homme invisible une copie des feuilles de pointage. "Y'a pas d'affaires à connaître nos résultats c'te Ti-Jos Connais-sant-là." C'est peut-être pour cela qu'elle ne joue plus au bowling.

Mamzelle Monique Bernier n'est pas du même dire, elle prend plaisir à dire aux autres filles: "J'sais pas si l'Homme invisible va me faire de la publicité cette semaine?"

L'HOMME INVISIBLE.

Ste-Agathe recevra la visite du club Ste-Adèle dimanche soir. — St-Jovite rendra visite aux Alouettes de St-Jérôme dimanche après-midi. — Une surprise est réservée aux supporters du club St-Jérôme. — Ste-Agathe visitera Ste-Adèle mardi soir prochain.

(Par Gaston LAPORTE)

Le club Ste-Agathe dirigé par Bernard Libouren pourra enfin jouer sa première partie à l'arena du club Ste-Adèle. Cette partie aura lieu dimanche soir entre ces deux équipes et le gérant du club Ste-Adèle est plus confiant que jamais de continuer sa marche triomphale en l'emportant dimanche. Après les résultats de la partie de dimanche, je suis d'avis que mon club sera encore en tête du circuit. Le gérant Bernard Libouren est confiant de son côté de mettre un frein à la série de triomphes du club adversaire. J'aurais une équipe fraîche à présenter aux amateurs de hockey de Ste-Agathe et je suis persuadé que les hommes de Roger Bolduc auront beaucoup à faire s'ils veulent triompher sur notre patinoire.

Une partie qui attirera sans doute l'attention des amateurs de hockey de Ste-Jérôme est la rencontre entre les clubs St-Jovite et St-Jérôme qui aura lieu dimanche après-midi à l'arena local. On se souvient de la dernière visite du club St-Jovite qui a été marquée d'une bagarre entre les spectateurs. M. Lacasse locataire de l'arena a laissé entendre qu'il avait pris toutes les mesures nécessaires pour empêcher que d'autres bagarres du genre éclatent. Il existera tout de même une certaine vengeance qu'il faudra voir à surmonter. Les amateurs de hockey auront donc le plaisir de voir deux puissantes équipes à l'oeuvre en plus d'être favorisées de participer à un tirage qui sera fait au cours de la partie. Il s'agit de 25 caisses de bière qui seront tirées lors de cette rencontre. C'est une grâceuseté de M. Sarto Perreault représentant des bières Dow et Kingsbeer pour St-Jérôme et la banlieue.

Vous ne manquerez sûrement pas cette partie qui permettra peut-être au club St-Jérôme de passer seul en tête du circuit du Nord. Ne manquez pas de venir encourager nos porte-couleurs dimanche après-midi à l'arena de Ste-Agathe.

Statistiques de la Ligue de Hockey du Nord

Verilli, Ste-Adèle	6	7	8	13
F. Gagné, St-Jovite	6	6	4	12
Molson, Ste-Adèle	3	8	0	11
Bossy, Ste-Adèle	4	6	16	10
Bowman, Ste-Adèle	4	6	8	10
Sauvageau, St-Jovite	6	3	4	9
M. Campeau, St-Jérôme	6	3	0	9
Vézina, St-Jérôme	3	6	2	9
Blouin, St-Jérôme	6	2	2	8
J.-Paul Villeneuve, St-Jovite	4	4	2	8
Jean Desautels, St-Jérôme	3	5	2	8
R. Lasalle, St-Jovite	3	5	10	8
G. Prévost, St-Jovite	5	2	2	7
R. Benulien, Ste-Adèle	4	3	2	7
McClann, Ste-Adèle	4	3	0	7
J. Prévost, St-Jovite	2	5	6	7

Clubs	P.J.	G.	P.	Nulls	Pts
Ste-Adèle	6	4	2	0	8
St-Jérôme	6	4	2	0	8
St-Jovite	7	3	4	0	6
Ste-Agathe	5	1	4	0	2

Ce rapport n'inclut pas le pointage des joutes disputées mardi

le 'Mont Kingston' Centre de Ski: Ste-Agathe

Le "Mont-Kingston" constitue un centre magnifique de ski. Une foule de caractéristiques en font l'un des plus attrayants des Laurentides.

Son Site:

En effet, il est situé à Ste-Agathe-des-Monts, dans le comté de Terrebonne, à environ un mille de la jolie ville qui porte ce nom, et fait face au splendide Lac des Sablons. Ste-Agathe des Monts est une ville touristique, bien organisée à recevoir ses visiteurs, avec hôtels, restaurants, cinémas, compagnies de transport et une route bien entretenue qui conduit facilement au "Mont-Kingston".

Son propriétaire:

Monsieur Gaston Cloutier est le promoteur de ce centre unique de ski dans les Laurentides. Appartenant à une famille pionnière de Ste-Agathe-des-Monts, monsieur Cloutier est l'ainé de plusieurs frères qui sont des sportifs de marque et dans plusieurs domaines. En effet, tous les frères Cloutier sont des skieurs de valeur qui ont participé à plusieurs courses de ski importantes tant dans le Québec qu'au Canada. Rémi Cloutier remporta le championnat du Canada en 1948. Gaston lui-même est à la tête d'une équipe de jeunes skieurs qui depuis deux ans remportent le fameux trophée NY-MARKS.

Ses Avantages:

Le "Mont-Kingston" vous offre une altitude de 1660 pieds, d'où partent cinq descentes, dont deux pour les débutants et trois pour les professionnels et intermédiaires. Une descente spécialement préparée pour les novices du ski et joliment nommée L'ALOUETTE, sera à coup sûr la plus populaire des Laurentides. Le monte-pente POMA, unique au Canada, vous présente le maximum de sécurité et de confort.

Les skieurs pourront se régaler dans un restaurant "Habitant", situé au pied de ces descentes, à même une cuisine canadienne et à des prix modérés.

Skieurs et skieuses de notre province et du Canada, le "Mont-Kingston" vous invite tout spécialement à venir pratiquer le sport le plus populaire, dans un centre le plus approprié des Laurentides, en la belle ville de Ste-Agathe-des-Monts.

M. J. B. Lafrenière, maire.

Verilli la grande vedette des vainqueurs. — Ste-Adèle conserve la première position. — 11 punitions décernées au cours de la joute. — Première partie disputée à l'arena de Ste-Agathe.

(Par Gaston LAPORTE)

La ligue de hockey du Nord n'a présenté qu'une seule partie en fin de semaine dernière et le club Ste-Adèle en était à sa première visite à l'arena de Ste-Agathe. La rencontre entre les clubs St-Jovite et Ste-Adèle a été bien appréciée par les supporters des deux équipes. La partie n'a peut-être pas été l'une des plus spectaculaires à cause de l'état de la glace mais tout de même les amateurs de hockey ont été témoins d'une joute chaudement contestée.

La grande vedette de la partie a été le jeune Verilli qui a brillé d'un vif éclat en comptant trois buts pour devenir le troisième joueur de la ligue à accomplir le tour du chapeau cette saison. Ces trois buts lui ont permis de passer en première place des compteurs du circuit avec un total de 13 points. Il est présentement la terreur des gardiens de buts de la ligue de hockey du Nord.

Le club Ste-Adèle a ouvert le pointage après 15 minutes de jeu de la première période alors que Verilli compta son premier but de la partie en déjouant Cadieux. Molson et Bossy ont reçu des assistances sur ce but. Les hommes de Puce Archambault se sont montrés supérieurs dans les cinq dernières minutes de jeu de ce premier engagement et en moins de 2 minutes G. Prévost compta le but égalisateur sur un jeu bien préparé par J.-Paul (Ti-Coune) Villeneuve et Fernand Gagné puis Rock Lasalle porta le pointage 2 à 1 en faveur du club St-Jovite.

en interceptant une passe parfaite de son frère Ph. Lasalle qui a complètement trompé la vigilance de Groulx dans la cage adverse. Trois punitions ont été décernées au cours de cette première période.

Les hommes du gérant Roger Bolduc sautèrent sur la glace plus déterminés que jamais de faire la vie dure aux porte-couleurs du club St-Jovite. Frank Bennett un solide joueur d'arrière-garde a égalé le pointage après dix minutes de jeu de la deuxième reprise. McTeen et Marc Gaudette ont reçu des assistances sur ce but. Quatre minutes plus tard Bowman

avec l'aide de Murray et McTeen enregistra le troisième but du club Ste-Adèle et deux minutes avant la fin de la période Verilli compta son deuxième but de la partie assisté de Molson et Bossy alors que se termina la deuxième période au compte de 4 à 2 en faveur du club Ste-Adèle.

Le club St-Jovite a lutté ferme au début de l'engagement final mais la défensive du club Ste-Adèle a été inébranlable et a brisé à maintes reprises des attaques dangereuses de la part du club St-Jovite. Après 12 minutes de jeu, G. Prévost compta un but de toute beauté pour réduire l'avance du club adverse. J.-P. Villeneuve et Gagné qui avaient préparé ce jeu ont été crédités d'une assistance.

Enfin Verilli compta son troisième but pour rendre la victoire plus certaine à son équipe. Murray et Molson ont accompli de la bonne besogne pour recevoir le crédit d'une assistance sur ce but.

Cette victoire du club Ste-Adèle a permis à cette équipe de demeurer sur un pied d'égalité avec les Alouettes de St-Jérôme en première place du circuit Ouellette.

RESUME DE LA PARTIE

1ère Période	2e Période	3e Période	SCORE FINAL:
Ste-Adèle: Verilli (Molson-Bossy) 15.16	Ste-Adèle: Bennett (McTeen, Gaudette) 10.42	Ste-Adèle: Verilli (Molson, Bossy) 14.09	Ste-Adèle 5
St-Jovite: G. Prévost (J.-P. Villeneuve, Gagné) 18.56	St-Jovite: R. Lasalle (Ph. Lasalle, Vinet) 19.33	St-Jovite: G. Prévost (Villeneuve, Gagné) 12.41	St-Jovite 3
Punitions: Villeneuve, Bossy, Bowman.	Punitions: Verilli, Duranceau (Murray, Molson)	Punitions: Verilli, Duranceau (2) Verilli.	



LES SPORTS EN REVUE

(par Gaston Laporte)

Les activités de la ligue de hockey du Nord ont été quelque peu ralenties au cours de la semaine dernière et le circuit Odilon Ouellette n'a présenté qu'une joute en fin de semaine dernière. L'autre partie décalée pour dimanche dernier entre les Alouettes de St-Jérôme et le club Ste-Agathe a été contremandée à cause de l'absence de plusieurs joueurs du club St-Jérôme qui avaient été retenus par M. Gus. Longpré, gérant du club de Hockey St-Arneault pour disputer un programme double au Lac Placid. Comme l'équipe jérômienne compte sur son alignement près de neuf joueurs du club St-Arneault, il a donc été impossible de jouer cette partie de dimanche dernier mais cette joute a été remise à plus tard. Cependant le club Ste-Adèle, du gérant Roger Bolduc a disputé sa première partie à l'arena de Ste-Agathe en affrontant le club St-Jovite dans une partie régulière de la ligue du Nord. Le club Ste-Adèle est demeuré sur un pied d'égalité avec les Alouettes de St-Jérôme en première position en remportant une victoire de 5 à 3 contre les hommes de Puce Archambault. Les activités de la ligue de hockey du Nord reprendront cette semaine et dès mardi soir le club St-Jérôme fera sa première apparition à l'arena de Ste-Agathe en rencontrant le club de l'endroit dirigé par Bernard Libouren tandis qu'à l'arena de Ste-Jérôme le club Ste-Adèle recevra la visite du club St-Jovite. Tous les clubs du circuit seront également en opération dimanche. Le club St-Jovite rendra visite aux Alouettes tandis que le club Ste-Adèle rendra visite au club Ste-Agathe.

La ligue de hockey du Nord sera en mesure de prendre son cours normal maintenant que la glace est prête à l'arena de Ste-Agathe.

LE D.D. DESJARDINS SE RETIRERA-T-IL DE LA LIGUE DE HOCKEY DEPRESSION?

On a fait grand bruit de la ligue de hockey du Nord depuis le début de la saison en soulignant que le retrait des clubs Ste-Thérèse et St-Eustache et du manque de coopération de la part des dirigeants d'équipes de ce circuit mais je crois que ce malaise semble vouloir se moderniser ici à St-Jérôme. En effet la ligue de hockey Dépression commence à avoir ses petits ennuis et ses petits troubles, et déjà il est question du retrait du club D.D. Desjardins qui semble avoir été lésé dans ses droits lors d'une décision prise par les dirigeants du circuit. Le club D. D. Desjardins, qui domine présentement le classement du circuit n'a pas hésité à faire connaître son mécontentement à l'égard du bureau de direction de la ligue mais je vous avoue en toute franchise que le gérant de cette équipe ne peut espérer avoir carte blanche après tout ce qui s'est passé lundi de la semaine dernière. Le gérant du club de l'Hôtel Bouvrette a levé un protégé contre D. D. Desjardins en soulignant que cette équipe avait sur son alignement Honoré Nerbonne un joueur qui évolue dans une ligue organisée et les règlements de la ligue stipulent qu'aucun joueur appartenant à une ligue organisée n'avait le droit de jouer dans la ligue de hockey Dépression. La direction du circuit a donc accordé la victoire à l'hôtel Bouvrette après avoir pris connaissance des faits. Cette décision n'a pas semblé être le point important qui motive le retrait de cette équipe.

Au contraire, un membre du club D. D. Desjardins a fait savoir que les dirigeants du circuit avaient demandé aux dirigeants de son club de voir à reviser l'alignement de son club et de nommer un autre capitaine d'équipe en remplacement d'Yves Nadon. Ce joueur de défense du club Desjardins a été le gros point d'interrogation de cette assemblée urgente et les représentants de cette équipe n'ont certes pas aimé la décision prise par les autorités de la ligue. Il est donc évident qu'à la suite d'un tel verdict que ce club manifeste son désir de se retirer des cadres du circuit.

Le président de la ligue Dépression n'a pas caché son intention de protéger les arbitres de la ligue. Nous avons, dit-il, beaucoup de difficultés à avoir des arbitres à cause de certains joueurs trop bouillants qui, rendent la tâche très pénible à ces chevaliers du sifflet. Il faut mettre un frein à ces scènes désagréables comme le public a pu le constater la semaine dernière et cela pour le plus grand bien du circuit.

A la suite de tout ce que l'on raconte ici et là, il faut espérer que le club D. D. Desjardins reviendra sur sa décision et que cette équipe continuera ses activités dans la ligue Dépression pour le plus grand bien des deux parties en cause.

QUATRE PUISSANTES EQUIPES DE QUILLES S'AFFRONTONT LE 23 DECEMBRE A LA SALLE ARMAND PARENT

Oui, de la gaieté, de la joie, du chant, de la musique de la danse et un superbe trophée marquera la rencontre annuelle pour le championnat de quilles du Dr Ballard. A chaque année à pareille date les organisateurs présentent aux fervents des quilles un spectacle qui est toujours apprécié et celui de cette année suscite encore plus d'intérêt car il y aura des surprises de toutes sortes. On pourra revoir sur l'alignement des différentes équipes des joueurs de la trempe de Nez Rousse, La Claqué, La Bûche, Cancer, Le Pere Huard, Grand-Père, Ti-Croche, Oswald la Poultre et combien d'autres. Tous ces surnoms que l'on a attribué à des vedettes des quilles seront présents et il sera intéressant d'assister à ces différentes rencontres.

La Direction et le personnel de BREUVAGES ST-JEROME

souhaitent à tous JOYEUX NOEL ET BONNE ANNEE Un Produit de chez nous



Procurez-vous pour vos fêtes de famille les bouteilles de 30 onces BREUVAGES ST-JEROME

Conçus pour la joie et le budget de la famille
• Ils sont PURS
• Ils sont SAINS
• Ils sont Pétillants
• Ils sont Rafraichissants

5 Grands verres
5 Essences

ORANGE - NECTAR - COLA
CREAM-SODA
FRUIT-PUNCH

Seagram's V.O. ★
Servez Seagram en toute confiance
Seagram's "83" ★

TELEVISION
Dépositaire des marques "PHILCO", Admiral
R. C. A Victor, Philips, Marconi
Garantie d'un an — Jusqu'à deux ans pour payer — Appareil prêt en cas de réparation
SPECIALITE: Service prompt et complet
CLEMENT LEGAULT
Magasin établi il y a 35 ans
Ste-Scholastique Téléphone 42-w

PAS VOUS NON?
Le goût populaire veut une bière plus douce, plus plaisante au palais. C'est pourquoi plus de Canadiens préfèrent la bière O'Keefe, pas vous non?
O'Keefe's EXTRA OLD STOCK ALE
elle est douce

JOYEUX NOEL
BONNE ANNEE
PUISSIEZ-VOUS GOUTER TOUTES LES JOIES DE NOEL ET AVOIR EN PARTAGE TOUT AU LONG DE L'ANNEE QUI VIENT
SANTÉ, BONHEUR ET PROSPERITE
Nous formulons ces vœux pour nos employés, nos clients, nos amis et tous nos concitoyens.
Donnez congé à votre épouse à l'occasion des Fêtes. Evitez-lui les fatigues qu'occasionne la longue préparation d'un repas. A NOEL et au JOUR DE L'AN recevez vos parents et amis à "L'HOTEL MAURICE" l'endroit où se réunissent les fins gourmets. Le "CHEF LACASSE" vous réserve un repas spécial qui sera préparé pour les vôtres.
HOTEL MAURICE
SAINT-JEROME TEL.: 3561

SPECIALS DES FETES CHEZ ISIDORE AUGER

Produits "COLGATE PALMOLIVE"

- SAVON PALMOLIVE 4 pour 33¢
- NETTOYEUR AJAX 2 pour 27¢
- PATE A DENTS (format géant) 59¢
- COLGATE SPECIAL 2 pour 89¢

MOUTARDE CONDOR 16 oz. 27¢
EPICES CONDOR ASSORTIES



En
GRAND
SPECIAL
16 oz. 47¢



JOYEUX NOEL

GRATIS GRATIS

AVEC TOUT ACHAT DE
DINDES - CHAPONS
POULES ou POULETS

UNE ENVELOPPE DE LA FAMEUSE
SAUCE BAR-B-CUE

"CHANTECLERC"

VALEUR 29¢



Nous
défions
toute
compétition
dans
ce domaine

GRATIS
GRATIS
GRATIS

17-18 DEC. SEULEMENT

Avec tout achat de 6 liqueurs, marque
"GRAPETTE" à 36¢ NOUS OFFRONS

Gratuitement - 6 orangettes ou 6 lemonettes - Gratuitement

Café Martican 1 lb 98¢
Pois Ideal No 4 2/35¢
Fèves jaunes, coupées 2/29¢
Salade aux fruits, 28 on. 37¢
Poires Henley, 28 on. 2/45¢
Pêches King's Choice 28 on. 33¢
Royal Gelly 3/25¢
Jello 3/25¢
Fromage à la crème 25¢
Liqueurs Corona, bouteilles 30 on. - doz. 1.00

SPECIALS DANS LA VIANDE

BOEUF HACHE
toujours maigre 4 lbs 1.00
PORC FRAIS HACHE
très maigre 1 lb 49¢
ROTI DE BOEUF - OUEST
Haut-Côté 1 lb 29¢
JAMBON ROYAL
Désossé 1 lb 53¢

Conservez vos coupons
pour primes

HEUREUSE ANNEE

Service d'Information aux Fermiers

Les animaux ont besoin d'eau pure et limpide

On trouve dans l'étude de la composition de tout être vivant, animal ou végétal, qu'il existe une très forte proportion d'eau. Dans certains cas, le pourcentage peut atteindre 95, dit le Dr Jacques St-Georges, de l'Ecole de Médecine Vétérinaire de St-Hyacinthe. Ceci revient à dire que l'eau est essentielle à la vie. Ce liquide sert de véhicule aux aliments et c'est grâce à lui que l'organisme s'épure; en effet, tous les déchets résultant de l'activité organique sont véhiculés par l'eau. Certains physiologistes considèrent ce liquide comme étant tellement important et indispensable qu'ils l'appellent un aliment.

L'eau ne trouve pas son rôle uniquement dans la nutrition, elle joue également un rôle important quand l'être est menacé du danger de maladie ou encore quand il est malade. Elle sert, dans ces circonstances, de médicament interne et naturel en éliminant les toxines des microbes ou autres germes. On voit donc qu'il est indispensable, dans la plupart des cas, de supprimer tout aliment solide, mais de maintenir et, si possible, d'augmenter la ration d'eau lorsque l'animal est indisposé.

Pour répondre aux besoins physiologiques et thérapeutiques, il convient de laisser à l'animal et d'une façon constante, de l'eau fraîche où il peut puiser sans difficulté et quand il en sent le besoin.

La vache laitière, en raison de sa production qu'il faut maintenir au maximum, a besoin d'eau plus que tout animal sur la ferme. A l'étable, la vache qui a de l'eau à sa disposition et d'une façon constante, boit environ 18% plus d'eau que celle qui est envoyée à l'extérieur deux fois par jour pour s'approvisionner.

Quant aux besoins quantitatifs, pour chacune des espèces, ils varient, comparativement au travail, avec l'âge et à la production. Le

cheval consomme environ 8 gallons par jour; la vache en proportion de sa production lactée; le mouton, de 2 à 6 pintes, etc. Il vaut mieux, alors, ne pas mesurer la quantité mais laisser plutôt à la bête le soin de la calculer en la munissant d'un abreuvoir toujours plein.

Il est tout indiqué, alors que nos animaux entrent en stabulation, de vérifier l'approvisionnement de l'étable en eau potable, bien entendu. Nous vous suggérons de recourir à votre inspecteur sanitaire si des problèmes se posent au sujet de cette question. Même si votre système semble être adéquat, nous vous conseillons de faire analyser votre eau.

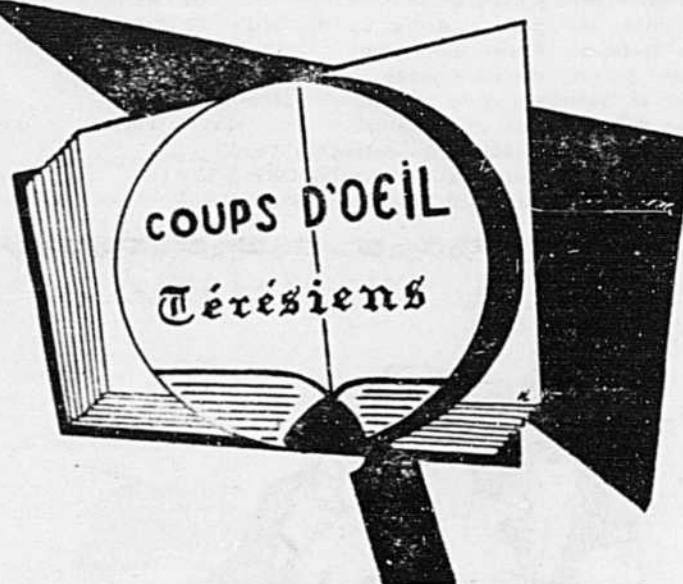
Service de Préparation au Mariage

230 couples ont suivi les cours de Préparation au Mariage donnés dans le diocèse cette année.

Dimanche dernier, une récollection prêchée par M. l'abbé J. Desrosier, aumônier diocésain de la L.O.C. de Montréal, a clôturé le cours d'automne de préparation au mariage. 25 couples les ont suivis avec grand intérêt sachant bien qu'ils sont très importants pour les aider à préparer leur vie de demain.

Les cours pour l'an prochain seront donnés dans une dizaine de centres du diocèse; ils seront ouverts officiellement par la cérémonie des fiançailles, en la cathédrale de Saint-Jérôme, le 9 janvier; son Excellence Mgr Emilien Frechette bénira lui-même chacun des couples.

(Communiqué)



Dimanche, le 21 novembre, des médecins et des dentistes de nos anciens ont répondu en bon nombre à la demande des autorités du séminaire et sont venus faire l'examen médical des nouveaux et de quelques anciens élèves. Il semble que l'état de santé des élèves est excellent.

Mercredi le 24 novembre dernier, avait lieu en la salle du Séminaire le deuxième concert des Jeunesses Musicales pour cette saison 1954-1955. Cette représentation était donnée aux membres J.M.C. par Mademoiselle Joan Maxwell qui était accompagnée au piano par Guy Lafond.

Depuis le début d'octobre, quelques étudiants du Séminaire ont subi une série de tests en vue de se faire admettre dans les rangs du C.E.O.C. (Corps Etudiants d'officiers canadiens). Quelque douze candidats doivent passer incessamment devant les autorités du Séminaire et du C.E.O.C. pour démontrer s'ils sont aptes à aller représenter le Collège, à la citadelle de Québec, l'été prochain.

Jeudi, le 2 décembre, Monsieur le Chanoine Lionel Groulx, ancien élève de la maison, notre historien national, venait donner une conférence sur Mère Catherine de Saint-Augustin, une mystique des premiers temps de la colonie.

Puis, jeudi le 9 décembre, commencent pour les étudiants les examens semestriels de décembre.

Les examens sont d'une grande importance pour tous; pour les uns, il s'agit de relever les notes mensuelles et pour les autres de consolider leur position. Les examens se termineront le 21 décembre après-midi et les élèves partiront pour les vacances de Noël le 22 au matin pour ne revenir que le 10 janvier au soir.

Au hockey, l'équipe du Séminaire connaît encore une excellente saison: dimanche le 21, nos porte-couleurs ont triomphé du Ste-Marie par 6 à 5 grâce à Labonté, Houle et Lauzon; puis le 5 décembre, ils ont disposé des Collégiens de Roussin par 5 à 4 quand Larouche y alla de 3 buts et Bertrand de 2. Puis, mercredi le 8 décembre, ils ont défait le Séminaire Marie-Médatrice par 7 à 1; Larouche et Latour brillèrent. Au bowling, la saison régulière est terminée, et les parties éliminatoires sont déjà commencées. Tous ont hâte de connaître les champions de chaque ligue, mais il n'y a aucun doute que la lutte sera très serrée.

Conférence à Ste-Marcelle

Dimanche, le 19 décembre, à 8.00 heures p.m. au sous-sol de l'église Ste-Marcelle, il y aura conférence sur la "Mission du Chrétien", par M. Besner, et se promet d'être des plus intéressantes. Tous les érasmien sont invités. Entrée libre.

Décès à 84 ans, 4 mois de M. Georges Hamel, père

M. Georges Hamel, père, est décédé lundi, le 13 décembre à son domicile à l'âge de 84 ans, 4 mois. Il était avantagusement connu dans le monde des affaires. Il a été échevin de la Ville de Saint-Jérôme, de 1934-1936.

Il laisse pour pleurer sa perte, sa femme, née Ledoux (Josephine), sa sœur, Cécilia Hamel, ses fils, Georges, Henri, Charles, tous de Saint-Jérôme, sa fille, Mme Arthur Charbonneau, (Germaine) de Toronto, ses bruns, Mme Georges Hamel, (Lucienne Morand), Mme Henri Hamel, (Pauline Gauthier), Mme Charles Hamel, (Marguerite Carrière), son gendre, M. Arthur Charbonneau. Lui survivent aussi plusieurs petits-enfants ainsi que plusieurs neveux et nièces.

La dépouille est exposée au salon Hervé Trudel, 425 rue Labelle. Les funérailles auront lieu jeudi, à 10 heures en l'église Ste-Paule.

La propriété Industrielle et les Canadiens français

Liste de brevets d'invention accordés en Canada à des Canadiens-Français durant les mois de septembre, octobre et novembre 1954 et obtenus par l'entremise du BUREAU TECHNIQUE FOURNIER, procureurs de brevets d'invention, 934, est rue Ste-Catherine, Montréal.

506,024 — Albert Patenaude et Elphège Bernier de Val D'Or, P.Q., "Renverseur automatique pour extincteur d'incendie".

507,072 — Adalbert Blanchet de Moncton, N.B., "Porte-papier hygiénique".

507,304 — Adélard Salman de Montréal, P.Q., "Aspirateur de poussière à poste fixe".

507,479 — Paul Deland de Montréal, P.Q., "Distributeur automatique".

507,497 — Léo Lemire de Kirkland Lake, Ont., "Chaise roulante".

DANS NOTRE REGION

MONT-ROLLAND (Par C.H. SABOURIN)

Tombola

La Société St-Jean-Baptiste locale a organisé une tombola pour le profit de ses nombreuses œuvres. Samedi soir dernier se faisait l'ouverture de cette organisation, et telle que l'a annoncée, en chaire M. le vicaire, elle se poursuivra jeudi soir le 16. La foule n'était pas nombreuse à l'ouverture, mais cependant pour le public qui s'y pressait, les organisateurs se sont dit satisfaits du résultat remporté pour ce premier soir. Les organisateurs remercient le public qui a apporté son encouragement à cette organisation et particulièrement les donateurs qui n'y sont pas allés de main morte, si l'on en juge par les nombreux cadeaux de choix et de valeur. Merci également à tous ceux qui ont coopéré au succès de cette entreprise.

Notre chorale à l'oeuvre

Depuis déjà quelques semaines notre chorale est en pleine effervescence, en marge de notre future messe de minuit. Encore cette année la petite maîtrise sous la direction du R.F. Hervé, se joindra aux membres réguliers, pour exécuter une messe solennelle. Le programme de cette année ne cédera en rien à ceux des années passées. Voici en partie les pièces au programme de cette année. Messe facile, No 5 de F. Albrecht, pour la première partie de la messe; la seconde partie comprendra des pièces de la messe "SALVE REGINA" de C. Rossini. Offertoire: Adeste Fideles. Aux messes du matin les cantiques populaires chantés avec la foule.

Patinoire
Nos jeunes s'en donnent à cœur joie dans la patinoire rénovée. Une certaine discipline y est maintenue, ce qui est tout en l'honneur, des responsables de ce lieu. A ce propos, je reconnais avoir fait erreur sur le rapport de la semaine dernière. Nous avons nommé M.

STE-ADELE (Par C.H. SABOURIN)

Bowling

Le bowling à Ste-Adèle est en pleine activité. Les équipes se font une guerre acharnée. On nous communique cette semaine les noms des différentes équipes ainsi que les noms des plus hauts compteurs. Chacune de ces équipes a son soir particulier. Le vendredi soir cependant M. Desjardins a réservé un soir qu'on appelle "INDIVIDUEL" c'est-à-dire que tous sont bienvenus. Un prix est attribué chaque vendredi soir au plus haut compteur, ainsi vendredi soir dernier le prix a été remporté par M. Hubert Létourneau de Mont-Rolland. C'est dire qu'on ne perd pas son temps au bowling de M. Desjardins.

Le lundi soir c'est le soir des hommes d'affaires, M. Ls. Dufour en est le responsable. Mardi soir c'est celui des Chevaliers de Colomb sous la direction du grand Chevalier M. Ernest Costello. Mercredi soir c'est au tour de la Chambre de Commerce, dont M. E. Côté en est le directeur et enfin les employés du All Pine Inn de Ste-Marguerite se partagent la veille du jeudi soir.

Voici à présent la liste des différentes équipes avec le nom de leur capitaine à la même occasion nous vous donnons le dernier compteage comprenant les plus hauts compteurs de la semaine dernière.

L'EQUIPE DES COLLETS DURS:

Capt.: Dr R. Nadeau 134
Phil. Page 114
Mme Roger Gingras 91

L'EQUIPE DES COLLETS BLANCS:

Capt.: Ernest Costello 124
Robert Bélec 101
Fernand Gagné 96

L'EQUIPE DES COLLETS MOUS:

Capt.: Roger Gingras
Fernand Raymond
Jean St-Georges

L'EQUIPE DES COLLETS HAUTS:

Alfred Gagnon
Capt.: Jean-Paul Pilon
André Lamoureux

STE-SCHOLASTIQUE (Par Clément Legault)

Concours de décorations

Il ne faudrait pas oublier de décorer vos maisons à l'occasion des Fêtes, tout en prenant part aux concours que la Chambre de Commerce de Ste-Scholastique organise. Des prix en argent sont attribués aux cinq plus belles décorations visibles de l'extérieur. Jacques Castonguay, président, a été chargé du comité créé à cet effet. La Chambre de Commerce compte ainsi encourager toute population à décorer et en temps, l'inviter à faire ses visites à Ste-Scholastique.

Au bureau de poste

M. J. Alphonse Smith, directeur de poste, nous prie d'annoncer que le bureau de poste de cette ville, fermera maintenant le samedi 1 heure jusqu'à 6.30 p.m.

Noces d'or

Le samedi 13 novembre de M. et Mme Henri Léonard de la paroisse, ont célébré leur quarantième anniversaire de mariage. A cette occasion le fils jubilaires, le R. P. Maurice, nard, c.s.c., chanta une messe intention. Une belle réception suivit et les onze enfants de M. et Mme Henri Léonard se réunirent autour d'eux. La réception eut lieu chez M. Rémi Lalonde.

Tableau d'honneur au Pensionnat St-Gabriel

10e Année: G. Cousineau, P. Desjardins (Suite à la page 5)

L'EQUIPE DES COLLETS MOUS:

Capt.: Roger Gingras
Fernand Raymond
Jean St-Georges

L'EQUIPE DES COLLETS HAUTS:

Alfred Gagnon
Capt.: Jean-Paul Pilon
André Lamoureux

PARFUMS

pour
Madame et Mademoiselle
Coty - Yardley - Lanvin - Chanel
Lancôme - Worth - Caron
Gerny - Guerlain - Shandra
Lubin - Crêpe de Chine
de Millot - Angélique

WILFRID PRUD'HOMME, L. Ph.,
Pharmacien
Roland Prud'homme, B.Ph., L.Ph.,
Pharmacien

TELEPHONES:
3571 - 3572

PRESCRIPTIONS

PHARMACIE WILFRID PRUD'HOMME

PRODUITS REXALL

341, RUE ST-GEORGES
SAINT-JEROME

(à côté du poste de police)

La pharmacie la plus assortie et la plus importante du district
Deux pharmaciens diplômés toujours en service.

OFFREZ A NOEL

Parfum, kodak, boîtes musicales, parfumeuses
ensemble de peigne, brosses, miroirs
Coffrets de produits pour dames et messieurs dans les
produits suivants:
Elisabeth Arden, Coty, Yardley, Gaylord, Seafort, Kings men.
Bachelor, Lavender
Ensemble de plumes et crayons Waterman, Eversharp.
Sheaffers, Parker, etc.